



**HYDROCONSEIL**

Ingénieur-conseil : Eau potable,  
environnement, services publics

## Burkina Faso

### Etude de cas de l'approche « nexus »



## Rapport final

Version finale – Septembre 2014

Client : Agence Autrichienne de Développement / Austrian Development Agency  
Référence du contrat N GZ: 2747-00/2014

Titre du document : Burkina Faso – Etude de cas de l’approche « nexus »  
Statut du document : Rapport final – version intégrant les commentaires reçus le 27/8/2014  
Client : Austrian Development Agency (ADA)  
Consultant : HYDROCONSEIL (France)  
Démarrage du contrat : Juin 2014  
Date de soumission du présent document : 29 septembre 2014 (version électronique)  
Numéro de révision : 5  
Personnes ayant contribué à l’écriture du rapport : Bruno Valfrey & Aïzo Tindano (Hydroconseil)  
Coordination, édition et assurance qualité : Bruno Valfrey (Hydroconseil)  
Des commentaires ou questions sur ce rapport ? Ecrire à : [hydroconseil@hydroconseil.com](mailto:hydroconseil@hydroconseil.com)  
Photo de couverture : source Internet

## Table des matières

|                                                                                                       |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>A. Résumé exécutif .....</b>                                                                       | <b>7</b>  |
| A.1. Contexte et objectif de cette étude de cas .....                                                 | 7         |
| A.2. Eléments précurseurs de l'approche nexus dans les politiques, stratégies et projets .....        | 7         |
| A.2.1. Le contexte institutionnel au Burkina Faso.....                                                | 7         |
| A.2.2. Analyse des politiques, stratégies et projets sous l'angle du nexus .....                      | 8         |
| A.3. Les éléments de nexus dans la coopération entre l'Autriche et le Burkina Faso .....              | 8         |
| A.4. Conclusions, recommandations et pistes de travail pour la coopération autrichienne .....         | 9         |
| A.4.1. Un intérêt marqué pour l'approche nexus .....                                                  | 9         |
| A.4.2. Facteurs de blocage .....                                                                      | 10        |
| A.4.3. La question de l'échelle .....                                                                 | 10        |
| A.4.4. Les points d'entrée potentiels .....                                                           | 10        |
| <b>B. Executive summary .....</b>                                                                     | <b>11</b> |
| B.1. Background and aim of this case study .....                                                      | 11        |
| B.2. Elements of the nexus approach found in existing policies, strategies and projects..             | 11        |
| B.2.1. The institutional set-up in Burkina Faso .....                                                 | 11        |
| B.2.2. Analysis of policies, strategies and projects from the nexus angle .....                       | 12        |
| B.3. Elements of the nexus approach in the Austria / Burkina Faso cooperation.....                    | 12        |
| B.4. Conclusions, recommendations and areas of consideration for ADC.....                             | 13        |
| B.4.1. A keen interest in the nexus approach.....                                                     | 13        |
| B.4.2. Obstacles .....                                                                                | 14        |
| B.4.3. Scale: a key issue .....                                                                       | 14        |
| B.4.4. Potential entry points .....                                                                   | 14        |
| <b>C. Contexte et objectifs.....</b>                                                                  | <b>15</b> |
| C.1. L'ADC au Burkina Faso .....                                                                      | 15        |
| C.2. L'approche « nexus » .....                                                                       | 15        |
| C.3. Justification de cette étude de cas.....                                                         | 18        |
| C.4. Objectifs de l'étude de cas .....                                                                | 18        |
| C.4.1. Objectif général.....                                                                          | 18        |
| C.4.2. Objectifs spécifiques .....                                                                    | 19        |
| C.5. Déroulement de l'étude de cas Burkina Faso .....                                                 | 19        |
| <b>D. Eléments précurseurs du nexus dans les politiques, stratégies et projets..</b>                  | <b>21</b> |
| D.1. Contexte institutionnel au Burkina Faso .....                                                    | 21        |
| D.1.1. De nombreux ministères sont concernés par l'approche nexus.....                                | 21        |
| D.1.2. Le développement des approches programmes sectorielles .....                                   | 22        |
| D.1.3. Cadre politique multisectoriel.....                                                            | 22        |
| D.1.4. Autres stratégies, plans et politiques existants .....                                         | 23        |
| D.1.5. La décentralisation, une dimension fondamentale du paysage institutionnel du Burkina Faso..... | 23        |
| D.1.6. Cadres de coordination et de concertation .....                                                | 25        |
| D.2. Analyse des politiques et stratégies multisectorielles sous l'angle du nexus.....                | 27        |

|                                                                                                                                  |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| D.2.1. La SCADD .....                                                                                                            | 27        |
| D.2.2. Le PNSR .....                                                                                                             | 27        |
| D.2.3. Le PANA .....                                                                                                             | 28        |
| D.2.4. La LPDRD .....                                                                                                            | 28        |
| <b>D.3. Analyse détaillée de certaines politiques sectorielles sous l'angle du nexus.....</b>                                    | <b>28</b> |
| D.3.1. Eau, assainissement, GIRE .....                                                                                           | 28        |
| D.3.2. Sécurité alimentaire .....                                                                                                | 29        |
| D.3.3. Energie et sécurité énergétique .....                                                                                     | 30        |
| <b>D.4. Projets et programmes mettant en application des éléments de l'approche nexus ...</b>                                    | <b>30</b> |
| D.4.1. Un concept encore confidentiel au Burkina Faso.....                                                                       | 30        |
| D.4.2. Des éléments précurseurs présents dans de nombreux projets .....                                                          | 31        |
| <b>E. Les éléments nexus dans la coopération Autriche – Burkina Faso .....</b>                                                   | <b>33</b> |
| E.1. Le Programme Indicatif de Coopération .....                                                                                 | 33        |
| E.2. Le programme HERA .....                                                                                                     | 34        |
| E.3. Le projet COGEL .....                                                                                                       | 36        |
| <b>F. Conclusions, recommandations et pistes de travail pour l'ADC .....</b>                                                     | <b>39</b> |
| F.1. Il existe de nombreux éléments précurseurs de l'approche nexus au Burkina Faso..                                            | 39        |
| F.2. L'approche nexus suscite un intérêt marqué .....                                                                            | 39        |
| F.3. Facteurs de blocage .....                                                                                                   | 40        |
| F.3.1. Remarque introductive .....                                                                                               | 40        |
| F.3.2. L'intégration de la dimension énergétique.....                                                                            | 40        |
| F.3.3. Le « cloisonnement » sectoriel.....                                                                                       | 40        |
| F.3.4. La question des capacités.....                                                                                            | 40        |
| F.4. La question de l'échelle .....                                                                                              | 41        |
| F.5. Les points d'entrée potentiels .....                                                                                        | 42        |
| F.5.1. Eviter à tout prix le top-down (au début) .....                                                                           | 42        |
| F.5.2. Trouver des partenaires et un point d'ancrage institutionnel sans « institutionnaliser » l'approche en tant que tel ..... | 42        |
| F.5.3. Documenter les occurrences spontanées du nexus.....                                                                       | 42        |
| F.5.4. Promouvoir les porteurs d'innovation .....                                                                                | 43        |
| <b>G. Annexes.....</b>                                                                                                           | <b>44</b> |
| G.1. Documents consultés .....                                                                                                   | 44        |
| G.1.1. Documentation générale .....                                                                                              | 44        |
| G.1.2. Documentation spécifique au Burkina Faso .....                                                                            | 44        |
| G.2. Personnes rencontrées .....                                                                                                 | 46        |
| G.3. Liste des participants à l'atelier de restitution .....                                                                     | 48        |

## Sigles et abréviations

|                |                                                                                                                  |
|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ABN .....      | Agence du Bassin du Niger                                                                                        |
| ABV .....      | Agence du Bassin de la Volta                                                                                     |
| ADA .....      | Austrian Development Agency<br>Agence Autrichienne de Développement                                              |
| ADC .....      | Austrian Development Cooperation<br>Coopération Autrichienne pour le Développement                               |
| ANEREE .....   | Agence National des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique                                        |
| CAA .....      | Commission d'Approbation et d'Attribution                                                                        |
| CDMT .....     | Cadre de Dépenses à Moyen Terme                                                                                  |
| CGCT .....     | Code Général des Collectivités Territoriales                                                                     |
| COGEL .....    | Projet de Consolidation de la Gouvernance Environnementale Locale                                                |
| COP/PNSR ...   | Comité d'Orientation et de Programmation du PNSR                                                                 |
| CRC/PNSR ...   | Comité Régional de Coordination du PNSR                                                                          |
| CTI/PNSR ..... | Comité Technique Interministériel du PNSR                                                                        |
| CSD .....      | Cadre Sectoriel de Dialogue                                                                                      |
| FED .....      | Fonds Européens de Développement                                                                                 |
| FRD .....      | Fonds Régional de Développement (de la Boucle du Mouhoun)                                                        |
| GIRE .....     | Gestion Intégrée des Ressources en Eau                                                                           |
| GIZ .....      | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit<br>Coopération Technique Internationale Allemande        |
| IDE .....      | International Development Enterprises<br>Développement International des Entreprises (ONG)                       |
| IRC .....      | International Research Center (for Water and Sanitation)<br>Centre de Recherche International (ONG néerlandaise) |
| LPDRD .....    | Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé                                                          |
| MEAHA .....    | Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement                                         |
| MME .....      | Ministère des Mines et de l'Energie (MME)                                                                        |
| MASA .....     | Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire                                                         |
| MEDD .....     | Ministère de l'Environnement et du Développement Durable                                                         |
| MRAH .....     | Ministère des Ressources Animales et Halieutiques                                                                |
| MEF .....      | Ministère de l'Economie et des Finances                                                                          |
| OMD .....      | Objectifs du Millénaire pour le Développement                                                                    |
| ONG .....      | Organisation Non Gouvernementale                                                                                 |
| PAGE .....     | Partenariat pour la Gouvernance Environnementale de l'Afrique de l'Ouest                                         |
| PANA .....     | Plan d'Adaptation au Changement Climatique                                                                       |
| PAGIRE .....   | Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau                                                     |
| PAPISE .....   | Plan d'Action et Programme d'Investissement du Secteur Elevage                                                   |
| PCD .....      | Plan Communal de Développement                                                                                   |
| PDA/ECV .....  | Programme Décennal d'Action pour l'Environnement et le Cadre de Vie                                              |
| PIC .....      | Programme Indicatif de Coopération                                                                               |
| PIN .....      | Programme Indicatif National                                                                                     |
| PNAEPA .....   | Programme National d'Approvisionnement en Eau et en Assainissement                                               |
| PNB .....      | Programme National des Biodigesteurs                                                                             |
| PNGT .....     | Programme National de Gestion des Terroirs                                                                       |
| PNSAN .....    | Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle                                                    |

|               |                                                                                           |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| PNSR.....     | Programme National du Secteur Rural                                                       |
| PNUD.....     | Programme des Nations-Unies pour le Développement                                         |
| PRD .....     | Plan Régional de Développement                                                            |
| PRD .....     | Programme Régional de Développement                                                       |
| PTF .....     | Partenaire Technique et Financier                                                         |
| SANADE .....  | Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, Agriculture Durable et Eau                        |
| SCADD .....   | Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable                             |
| SDR .....     | Stratégie de Développement Rural                                                          |
| SEI .....     | Stockholm Environment Institute<br>Institut de Stockholm pour l'Environnement             |
| SERI .....    | Sustainable Europe Research Institute<br>Institut de Recherche Européen sur la Durabilité |
| SNV .....     | Service Néerlandais de Volontariat (ONG)                                                  |
| SP/CPSA ..... | Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles            |
| UE.....       | Union Européenne                                                                          |
| UICN .....    | Union Internationale pour la Conservation de la Nature                                    |



## A. Résumé exécutif

### A.1. Contexte et objectif de cette étude de cas

L'approche « nexus » vise à l'application d'une conception plus holistique et systémique des interventions en matière de développement, en tenant compte des besoins respectifs et des interrelations entre secteurs liés. Le document de politique de la coopération autrichienne (ADC) pour 2013-2015 met l'accent sur la nécessité de traiter l'approvisionnement en eau, l'énergie, la protection du climat, la gestion durable des forêts, l'agriculture et la sécurité alimentaire d'une manière encore plus étroitement liée (d'où le concept de « lien »). Ceci doit être pris en compte à tous les niveaux : le dialogue politique, la programmation par pays et les programmes et projets concrets au sein des pays partenaires de l'ADC.

Le Burkina Faso est l'un des pays dans lesquels l'ADC a déjà appliqué une approche intégrée, en particulier dans le domaine du développement rural et régional (boucle du Mouhoun). Cela faisait du Burkina Faso un candidat pour cette étude de cas qui vise à :

- Déterminer dans quelle mesure l'intervention de l'ADC au Burkina Faso applique déjà une approche intégrée et/ou systémique et donc similaire à l'approche « nexus » ;
- Analyser les potentiels d'amélioration dans l'application d'une approche « nexus » dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'Autriche et le Burkina Faso.

Le présent document constitue le rapport final de l'étude de cas réalisée par le bureau d'études français HYDROCONSEIL (Bruno Valfrey et Aïzo Tindano) pour le compte de l'Agence Autrichienne de Développement (ADA). L'étude de cas s'est appuyée sur une analyse documentaire approfondie, un travail au Burkina Faso incluant des entretiens semi-structurés avec l'ensemble des acteurs et une visite de terrain dans deux régions (Boucle du Mouhoun et Centre Nord) où la coopération autrichienne est engagée. Un atelier de restitution organisé à Ouagadougou le 19 juin 2014 a permis de partager les conclusions avec un large panel d'acteurs (ministères, ONG, collectivités territoriales, etc.).

### A.2. Éléments précurseurs de l'approche nexus dans les politiques, stratégies et projets

On trouve actuellement de nombreux éléments précurseurs de l'approche nexus dans le cadre juridique et institutionnel du Burkina Faso, ainsi que dans les stratégies / politiques nationales existantes ou en cours de développement et enfin dans certains projets en cours.

#### A.2.1. Le contexte institutionnel au Burkina Faso

De très nombreux ministères sont concernés directement ou indirectement par l'approche nexus et notamment ceux en charge de l'eau/assainissement, de l'énergie, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de l'environnement et du développement durable, etc. Les ministères se caractérisent par une grande volatilité de leurs attributions et une certaine instabilité qui est compensée par le développement récent des approches sectorielles et/ou programmatiques de type SWAp. De telles approches, qui mettent l'accent sur l'interdépendance des secteurs et la nécessité d'un dialogue entre les acteurs et au niveau « politique », constituent autant de points d'entrée favorable au développement d'une approche nexus.

Plusieurs cadres politiques multisectoriels existent par ailleurs et notamment la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui a vocation à intégrer l'ensemble des politiques de développement, ou encore le Programme National du Secteur Rural (PNSR) qui met en cohérence les interventions sur un même territoire.

Le Burkina Faso se caractérise par une décentralisation ancienne et bien ancrée dans le paysage institutionnel. Les niveaux communaux et régionaux sont notamment bien développés et jouent un rôle clé dans la planification du développement. Plusieurs défis se posent néanmoins à cette décentralisation : toutes les compétences de l'Etat n'ont pas encore été transférées aux communes et aux régions, qui souffrent par ailleurs d'un déficit de capacités et d'un manque des ressources (transferts insuffisants, faible fiscalité locale). Les outils de planification (PRD, PCD) sont en cours de « rodage » et ont encore du mal à prendre en compte les dimensions transversales telles que l'environnement, le genre, etc.

Plusieurs cadres de concertation et de coordination existent au Burkina Faso et sont analysés dans ce rapport. Parmi les deux cadres qui seraient potentiellement intéressants d'investir avec des thématiques « nexus », on retiendra particulièrement le PNSR (la coopération autrichienne est déjà fortement impliquée dans les cadres de concertation du secteur rural) et le Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable (CONEDD) qui assure notamment la tutelle du PANA et du projet COGEL.

### A.2.2. Analyse des politiques, stratégies et projets sous l'angle du nexus

L'analyse des politiques et stratégies existantes montre qu'elles comportent beaucoup d'éléments précurseurs de l'approche nexus en particulier le lien entre les secteurs (sans aller jusqu'à parler d'une approche systémique) et l'interaction entre les secteurs sous l'angle d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Le point commun de ces éléments précurseurs est néanmoins la faiblesse du lien avec les aspects énergétiques – y compris dans la nouvelle politique sectorielle de l'énergie approuvée en 2013.

Des politiques/plans d'action plus anciens comportent de nombreux éléments précurseurs, au premier rang desquelles le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau qui se traduit désormais par la création d'institutions stables (les Agences de l'Eau) qui constituent autant de points d'application potentiels d'une approche nexus. La sécurité alimentaire, qui prend de plus en plus d'importance notamment dans le cadre du XI<sup>ème</sup> FED est aussi en train de donner naissance à des éléments de politique/stratégie – mais là encore le lien est surtout fait avec l'eau et dans une bien moindre mesure avec l'énergie.

Certains projets ou programmes comportent également des éléments précurseurs. On pourra citer le programme national de biodigesteurs qui connaît un succès grandissant ; mais aussi les programmes visant à la promotion de l'irrigation au goutte-à-goutte (lien avec l'efficacité énergétique du pompage et l'utilisation rationnelle de la ressource en eau) ; certains projets intégrés d'envergure régionale ou nationale (Bagrépôle, PDIS dans la vallée de Samandéni) ; enfin des projets sous-régionaux souvent liés à la mise en place et la gestion d'infrastructures de type barrages hydro-électriques (ABN, ABV, UICN, etc.).

## A.3. Les éléments de nexus dans la coopération entre l'Autriche et le Burkina Faso

La coopération entre l'Autriche et le Burkina Faso est définie par un **Programme Indicatif de Coopération** (PIC) qui couvre la période 2008-2013 (étendue à 2016). Les trois objectifs généraux fixés à cette coopération bilatérale sont : 1) la réduction de la pauvreté ; 2) la protection de l'environnement et des ressources naturelles ; et 3) la promotion de la paix et de la sécurité humaine. Les secteurs d'intervention privilégiés dans le cadre de la déclaration de



Paris sont les suivants : 1) l'artisanat, les micro et petites entreprises ; 2) le développement rural durable ; 3) l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

Le PIC actuel a été développé avant la réflexion nexus au sein d'ADC/ADA ; il est donc relativement logique de ne pas y trouver beaucoup de références explicites à l'approche nexus. Il est néanmoins clair que le thème d'intervention « Développement rural durable » croisé avec l'objectif global « protection de l'environnement et des ressources naturelles » contient en germe de nombreuses problématiques conceptualisées plus tard par la coopération autrichienne dans le cadre de sa réflexion sur l'approche nexus. De plus, certains éléments précurseurs d'une approche plus systémique / intégrée peuvent être décelés dans le PIC actuel, notamment le Programme intervenant dans la Boucle du Mouhoun (HERA).

Le **programme HERA** constitue la troisième phase d'un programme régional de développement dans la même région (Boucle du Mouhoun). Dans sa formulation, le programme HERA comporte un certain nombre d'éléments précurseurs, du même type que ceux identifiés précédemment dans le PIC. Les préoccupations environnementales sont très présentes dans le programme HERA, sur la base des apprentissages des phases précédentes et aussi sous l'influence à la fois d'autres projets actifs dans la zone (PNGT2) et d'autres projets financés par la coopération autrichienne (COGEL). La visite de terrain confirme que si le programme HERA n'est pas naturellement structuré autour des principes de l'approche nexus, on observe des éléments « spontanés » de cette approche dans les projets financés, chacune de ces occurrences prenant en compte 2 voire 3 des pôles du nexus.

Le **COGEL** est un projet cofinancé et géré par le PNUD et issu de la démarche PANA. Il vise essentiellement à renforcer les capacités des collectivités locales et territoriales à prendre en compte des aspects liés à l'environnement et au changement climatique. Il intervient dans la Boucle du Mouhoun ainsi que dans deux autres régions (Centre Nord et Est). Le COGEL a notamment contribué à améliorer les outils de programmation utilisés par les communes et les régions. Le COGEL ne finance pas beaucoup d'infrastructures mais se positionne surtout dans une logique de recherche-action ; il finance donc des travaux de capitalisation, des outils méthodologiques, des formations, des études, etc. Il se situe dans une logique de partenariat très prononcée et joue un rôle clair de facilitation, à la fois de manière verticale et de manière horizontale. La démarche du COGEL, à la fois sur le plan méthodologique et sur le contenu permet de tirer des enseignements précieux sur la manière dont les thématiques « nexus » pourraient être prises en compte.

## A.4. Conclusions, recommandations et pistes de travail pour la coopération autrichienne

L'étude de cas permet de dégager les grandes conclusions sur l'intérêt exprimé par les acteurs pour une approche systémique de type nexus, sur la faisabilité de la promotion d'une telle approche et formule des recommandations pratiques à destination de la coopération autrichienne et de son agence d'exécution.

### A.4.1. Un intérêt marqué pour l'approche nexus

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, la conclusion très nette qui se dégage de cette étude de cas est qu'on peut observer de nombreux éléments précurseurs d'une approche nexus ou en tous les cas d'une approche systémique ou intégrée qui prennent en compte les liens mis en évidence par le nexus. Les trois « pôles » du nexus sont rarement concernés simultanément – le pôle « sécurité énergétique » est rarement intégré.

L'ensemble des acteurs rencontrés à l'occasion de cette étude de cas ont exprimé un intérêt marqué pour l'approche nexus, mais se sont montrés plus réticents face au « package théo-

rique » associé à l'approche. **Il est donc important de démystifier l'approche nexus** en la rattachant avec des éléments de politique ou des projets existants.

L'intérêt de l'approche nexus est perçue autant dans sa dimension **d'outil d'analyse multi-sectoriel et d'aide à la décision** que dans sa capacité **d'enrichir les politiques nationales existantes** (SCADD, PNSR, PANA) en y ajoutant des dimensions supplémentaires et des liens entre les secteurs qui ne sont pour le moment qu'esquissés.

#### A.4.2. Facteurs de blocage

##### L'intégration des aspects énergétique

Le secteur de l'énergie est moins lié aux autres secteurs et les objectifs affichés y sont assez « productivistes ». C'est pourtant une dimension fondamentale de l'approche nexus et qui plus est une problématique particulièrement aiguë en milieu rural où se situe la plus grande partie de l'intervention de la coopération autrichienne.

##### Le « cloisonnement » sectoriel

Le cloisonnement des secteurs d'intervention correspond à une tendance notable au Burkina Faso, pas seulement au niveau ministériel mais aussi au niveau des bailleurs de fonds. La mise en œuvre de l'approche nexus suppose évidemment de décroisonner mais sans renier les progrès que constitue la mise en place d'approches de type SWAp.

##### Les capacités (notamment locales)

La question des capacités est évidemment importante, notamment au niveau local/régional mais ne constitue pas un facteur de blocage en soi à la mise en œuvre d'une approche plus systémique de type nexus. Les actions de renforcement des capacités doivent être déclinées par catégorie d'acteur et par niveau de responsabilité.

#### A.4.3. La question de l'échelle

A l'échelle locale, compte tenu des problèmes de planification et des capacités limitées, il sera difficile de mettre en œuvre une approche nexus « complète » comme celle que l'on peut développer en lien par exemple avec les grands aménagements hydroagricoles. Il faut donc envisager de concevoir plusieurs « packages » nexus, dont une version « simplifiée » qui soit adaptée aux contraintes vécues par les acteurs au niveau local/régional.

#### A.4.4. Les points d'entrée potentiels

L'étude de cas propose trois points d'entrée potentiels pour l'approche nexus :

- Pour faire la promotion d'une approche nexus dans un contexte comme celui du Burkina Faso, il faut **éviter à tout prix le top-down** ; l'approche doit se développer par la mise en valeur des initiatives et expériences locales.
- Un point d'entrée potentiel fondamental est de poursuivre le **travail de recensement et de documentation** des éléments précurseurs du nexus dans les projets en cours, qu'il s'agisse de projets financés par la coopération autrichienne ou non.
- Les principes de l'approche nexus représentent une innovation dont le succès dépend de la capacité des acteurs (notamment locaux) à s'approprier l'approche. Un point d'entrée logique est donc de **s'appuyer sur les porteurs d'innovation**. Cela suppose par exemple de s'appuyer sur les ONG ou le secteur privé.

## B. Executive summary

### B.1. Background and aim of this case study

The aim of the 'nexus' approach is to ensure that development interventions are designed in a more holistic and systemic way by taking the respective needs and trade-offs of more or less related sectors into account. The Austrian Development Cooperation (ADC) policy document for 2013-2015 highlights the need to address water supply, energy, climate protection, forestry, agriculture and food security in an even more closely interlinked way (hence the 'nexus' approach). This approach should be applied at all levels: in political dialogue, country programming and specific projects in ADC partner countries.

Burkina Faso is one of the countries in which ADC has already implemented an integrated approach, notably as part of a regional development programme in the Boucle du Mouhoun region. As such, Burkina Faso is a candidate for this case study, the aim of which is to:

- Determine the extent to which ADC's current interventions in Burkina Faso already use an integrated and/or systemic approach and are thus similar to the 'nexus' approach;
- Assess the potential improvements that could be made by applying a 'nexus' approach as part of bilateral cooperation between Austria and Burkina Faso.

This is the final report on the case study conducted by the French consulting company HYDROCONSEIL (experts: Bruno Valfrey and Aïzo Tindano) for the Austrian Development Agency (ADA). The case study was based on an extensive literature review, work undertaken in Burkina Faso that included semi-structured interviews with all stakeholders and a field visit to two regions (Boucle du Mouhoun region and Centre Nord), where ADC is engaged. A workshop was then held in Ouagadougou to present the findings to a broad range of stakeholders (ministries, NGOs, local authorities, etc.).

### B.2. Elements of the nexus approach found in existing policies, strategies and projects

There are already a number of elements compatible with the nexus approach to be found in Burkina Faso's current legal and institutional framework, as well as in existing national policies and strategies (and those in development) and some ongoing projects.

#### B.2.1. The institutional set-up in Burkina Faso

The nexus approach involves, either directly or indirectly, a large number of ministries, notably the ministries for water and sanitation, energy, agriculture and food security, the environment and sustainable development, etc. The roles and responsibilities of these ministries can be subject to sudden change, leading to a certain amount of instability that is offset by the recent development of SWAp-type programmatic or sector approaches. These approaches, which focus on the interconnectedness of sectors and the need for stakeholder and political-level dialogue, all constitute entry points through which a nexus approach could be developed in a country like Burkina Faso.

There are also several multi-sector political frameworks in place, notably the strategy for accelerated growth and sustainable development (SCADD: *Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable*) in which all development policies are consolidated, or the na-

tional rural sector programme (PNSR: *Programme National du Secteur Rural*), which ensures that all activities conducted within the same area are aligned.

Burkina Faso has a long-standing and well-established tradition of decentralisation. The regional and local levels are particularly well-developed and play a key role in development planning. Anyhow, they are still confronted by various challenges: not all of the state's responsibilities have been transferred to the local authorities and regions, they also suffer from a lack of capacity and financial resources (insufficient transfers, local taxes). Planning tools remain in the 'set-up' phase and still fail to fully take cross-cutting aspects, such as the environment and gender, etc., into account.

There are a number of consultation and coordination frameworks in place in Burkina Faso and these are analysed in this report. However, there are two frameworks into which it would be particularly worthwhile introducing the concepts behind the 'nexus' approach, namely the PNSR (Austrian development cooperation is already heavily involved in the rural sector) and the national environment and sustainable development council (CONEDD: *Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable*) that notably oversees the PANA (climate change adaptation plan) and COGEL project (also financed by Austria).

### B.2.2. Analysis of policies, strategies and projects from the nexus angle

The analysis of existing policies and strategies shows that these already contain many elements of the nexus approach, particularly the linkages between sectors (although this does not involve a fully systemic approach) and the interaction between sectors with regard to the rational use of natural resources. However, the common feature of all these elements is the weak linkage with energy-related aspects – linkages which are also weak in the energy sector policy approved in 2013.

Older policies and action plans also contain elements aligned to the nexus approach; particularly the Integrated Water Resources Management Action Plan that has led to the creation of stable institutions (Water Agencies) in which the nexus approach could potentially be implemented. Policy and strategy elements are also in the process of being developed on food security, which is becoming the focus of increasing attention, particularly as part of the forthcoming 11th EDF; however, these policy and strategy linkages mainly apply to the water and food security sectors rather than to the energy sector.

In addition, there are a number of projects and programmes that contain compatible elements. These include the successful national biodigester programme and initiatives to promote drip irrigation (linkage with pumping energy efficiency and the rational use of the water resource). There are also some national and regional integrated projects being implemented (Bagrèpôle, PDIS in the valley of Samandéni), as well as sub-regional projects often linked to the construction and management of hydro-electric dams and similar large (and often multi-country) infrastructure (ABN, ABV, UICN, etc.).

## B.3. Elements of the nexus approach in the Austria / Burkina Faso cooperation

The cooperation between Austria and Burkina Faso is defined in the **Programme Indicatif de Coopération** (PIC) that covers the period 2008-2013 (extended until 2016). The main aims of this bilateral cooperation are: 1) poverty reduction; 2) natural resource and environmental protection; and 3) the promotion of peace and human security. Under the Paris Declaration on Aid Effectiveness, the focus areas are: 1) handicrafts, micro and small enterprises; 2) sustainable rural development; 3) vocational education and training.

The current PIC was drawn up prior to development of the nexus approach by ADC/ADA and thus logically contains few explicit references to it. Nevertheless, it is clear that, when considered in conjunction with the overall 'natural resource and environmental protection' objective, the 'sustainable rural development' focus area contains the seeds of a number of linkages that have been expanded on by Austrian development cooperation during its development of the nexus approach. Furthermore, the current PIC contains a number of elements that hint at a more systemic/integrated approach, notably the programme being implemented in the Boucle du Mouhoun (HERA).

The **HERA programme** is the third phase of a regional development programme implemented in the same region (Boucle du Mouhoun). The HERA programme contains several elements compatible with the nexus approach in its design, similar to those identified in the PIC above. Environmental concerns dominate the HERA programme, both as a result of lessons learned from the previous phases and through the influence of other projects, not only those being implemented in the area (PNGT2), but also other projects being financed by Austrian Development Cooperation (e.g. COGEL). The field visit confirmed that, although the HERA programme was not originally designed around nexus approach principles, elements of this approach have 'spontaneously' been adopted by the projects financed, with each of these taking 2 to 3 nexus 'themes' into account.

**COGEL** is co-financed and managed by the UNDP and based on the PANA approach. Its main aim is to strengthen local and regional authority capacities with regard to the environment and climate change. It is being implemented in the Boucle du Mouhoun and two other regions (Centre North and East). COGEL has notably helped improve the programming tools used by local authorities and the regions. COGEL does not primarily finance infrastructure as such, but focuses more on action research. It thus finances activities for the exchange of lessons learned, methodological tools, training and studies, etc. It actively pursues partnerships and plays a clear role in facilitating vertical and horizontal coordination. The approach adopted, in both its methodology and content, makes it possible to draw valuable lessons from COGEL on how to incorporate 'nexus' thematic priorities.

## B.4. Conclusions, recommendations and areas of consideration for ADC

The case study has highlighted key findings on stakeholders' interest in a nexus-type systemic approach and the feasibility of promoting such an approach, and provides Austrian Development Cooperation and its implementing agency with practical recommendations.

### B.4.1. A keen interest in the nexus approach

As seen in the previous sections, policies, strategies and projects, etc. contain many elements compatible with the nexus approach, or which at least hint at a systemic or integrated approach, and which take the linkages highlighted by the nexus approach into account. The three 'thematic priorities' of the nexus approach are rarely all considered together as the 'energy security' thematic priority is seldom included.

All of the stakeholders met as part of this case study expressed a keen interest in the nexus approach, but appeared more reluctant when presented with the accompanying 'theoretical package'. **It is therefore important to demystify the nexus approach** by relating it to elements included in existing policies or projects.

Stakeholders were interested in both the nexus approach's **multi-sector analysis and decision-making tool** and its capacity to **enhance existing national policies** (SCADD, PNSR,



PANA, etc.) by adding additional dimensions and linkages between sectors that have not yet been considered (especially energy and the other sectors).

## B.4.2. Obstacles

### Incorporation of energy aspects

The energy sector currently has fewer links with the other sectors and its objectives are mostly focused on production. However, energy is a fundamental part of the nexus approach and is a particularly acute issue in rural areas, which is where most of Austria's development cooperation work takes place.

### Sector 'partitioning'

The partitioning of sectors is part of a noticeable trend in Burkina Faso, not only within ministries, but also among donors. In order to implement the nexus approach, these partitions will need to be broken down; however, care must also be taken not to undermine the progress that has been made through the introduction of SWAp-type approaches.

### Capacities (particularly local capacities)

It is evidently important that capacities are in place, notably at local and regional level. However, they are not in themselves an obstacle to implementing a more systemic-type approach such as nexus. Capacity development measures must be tailored to each type of stakeholder and their level of responsibility.

## B.4.3. Scale: a key issue

Given the planning issues and limited capacities available, it will be difficult to implement a 'full' nexus approach at local level, such as that which could be developed in association with major hydro-agricultural development projects, for example. It will therefore be necessary to develop several different 'nexus packages', including a 'basic' version that is adapted to the constraints encountered by stakeholders at the local and regional levels.

## B.4.4. Potential entry points

The case study recommends three potential entry points for the nexus approach:

- To promote the nexus approach in a context such as that of Burkina Faso, a **top-down approach must be avoided at all costs**; the nexus approach will need to be established by developing local initiatives and exchange of experiences.
- A vital potential entry point will involve continuing the **work to identify and document** those elements compatible with the nexus approach found in ongoing projects, whether these are financed by Austrian development cooperation or not.
- The nexus approach is based on innovative principles and its success is contingent on the capacity of (particularly local) stakeholders to take ownership of the approach. This logical entry point involves **supporting the stakeholders that will be driving innovation**. This could include working with NGOs or the private sector, for example.



## C. Contexte et objectifs<sup>1</sup>

### C.1. L'ADC au Burkina Faso

La coopération entre le Burkina Faso et l'Autriche est basée sur un programme de coopération bilatérale (Programme Indicatif de Coopération – PIC) qui est en cohérence avec la stratégie nationale de développement (SCADD) ainsi que les stratégies sectorielles pertinentes du Burkina Faso compte tenu des thèmes principaux. Le programme de coopération actuel 2008-2013, prolongé jusqu'en 2016, définit trois thèmes principaux :

- L'éducation et de la formation techniques professionnelle ;
- La promotion de l'artisanat, des micro et petites entreprises ;
- Le développement rural durable.

La coopération autrichienne finance le programme HERA, un programme de développement régional dans la région Boucle de Mouhoun (ouest du Burkina Faso), qui vise à renforcer les synergies entre ces trois thèmes principaux. Le gouvernement régional de la Boucle du Mouhoun est responsable de la mise en œuvre de ce programme régional, où les initiatives et les activités des acteurs et les communautés locales sont financées par un fonds de développement régional souple qui constitue une expérience originale au Burkina Faso.

Concernant le thème central du « développement rural durable », le programme de coopération est fondé sur une approche intégrée, intégrant sept domaines interdépendants – (1) la productivité agricole et la sécurité alimentaire, (2) le financement rural, (3) l'accès à l'eau et à l'assainissement, (4) la conservation et l'amélioration de la biodiversité, (5) l'égalité entre les sexes et (6) le développement des capacités des autorités locales, (7) l'énergie et la valorisation de la biomasse – qui sont déjà très en phase avec l'approche nexus. Les principaux défis en matière de développement rural durable comprennent l'insuffisance des infrastructures et de la fourniture d'énergie, le manque de capacités, etc.

### C.2. L'approche « nexus<sup>2</sup> »

L'approche « nexus » (« lien », en anglais) vise à l'application d'une conception plus holistique et systémique des interventions en matière de développement, en tenant compte des besoins respectifs et des interrelations entre secteurs plus ou moins liés et notamment l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire. Le document actuel de politique de l'ADC (2013-2015) met l'accent sur la nécessité de traiter l'approvisionnement en eau, l'énergie, la protection du climat, la gestion durable des forêts, l'agriculture et la sécurité alimentaire d'une manière encore plus étroitement liée (d'où le concept de « lien »). Ceci doit être pris en compte à tous les niveaux : le dialogue politique, la programmation par pays et les programmes et projets concrets au sein des pays partenaires de l'ADC.

<sup>1</sup> Ce chapitre s'inspire en partie des Termes de référence de la prestation.

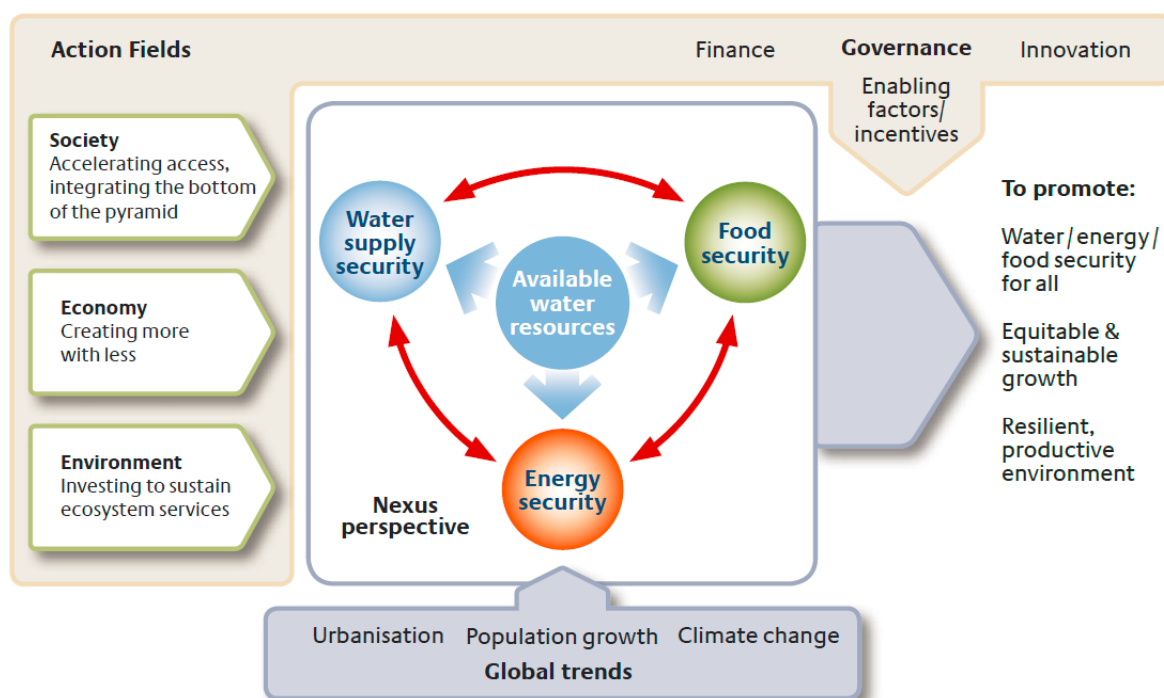
<sup>2</sup> Il n'existe aujourd'hui pas de traduction satisfaisante du concept « nexus » en français. Plutôt que de recourir à une traduction approximative qui serait rapidement périmée, nous avons choisi dans le cadre de cette étude et pour l'écriture de ce rapport d'utiliser le terme d'« approche nexus ».

Le développement de l'approche « nexus » et des autres approches associées constitue un enjeu considérable à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle. Comme le rappelle John Briscoe dans un article récemment publié dans la revue *Water Policy*<sup>3</sup>, l'US National Intelligence Council identifiait en 2012 quatre « super-tendances » pour les 20 années à venir – et le nexus au sens accepté ici (eau / énergie / sécurité alimentaire) faisait partie de ces quatre tendances. Le même Council prédit dans cette étude qu'en tant que ressource naturelle, l'eau dans le futur sera un facteur de blocage bien plus important que l'énergie et les minéraux.

Le World Water Development Report (WWDR) 2014 publié par les Nations-Unies démontre également la place qu'occupe le thème du nexus sur la scène internationale, puisque l'édition 2014 est entièrement consacrée au thème du lien entre eau et énergie. On notera que l'axe principal est bien celui des relations entre l'eau et l'énergie (c'est également le point de vue de la Banque Mondiale qui a publié récemment de très nombreux documents sur cet aspect). La sécurité alimentaire est abordée mais constitue un thème secondaire, même si le WWDR 2014 appelle à « dépasser » le nexus eau-énergie en tant que tel.

L'Institut Européen de Recherche sur la Durabilité<sup>4</sup> a été mandaté par l'ADC pour (i) élaborer un document d'orientation avec les principes clés pour la programmation des interventions de développement de l'ADC et le dialogue politique sur la base de l'approche nexus et (ii) définir et piloter une approche holistique pour la mise en place d'un processus participatif de gestion des connaissances qui serait à la fois une plate-forme d'apprentissage et un espace d'échange d'expériences et des leçons tirées autour de l'approche nexus. Il constitue donc indirectement un partenaire dans la réalisation de cette étude de cas.

**Figure 1 : Vision globale de l'approche « nexus »**



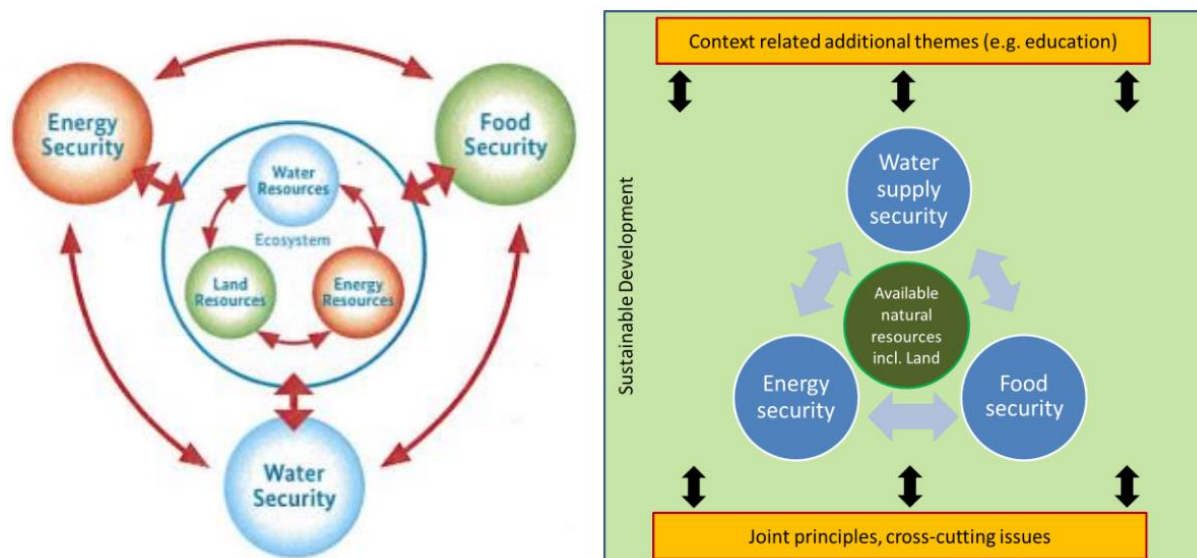
Source : SEI, Understanding the Nexus, 2011

<sup>3</sup> John Briscoe, 2014 (voir bibliographie détaillée à la fin de ce rapport).

<sup>4</sup> En anglais : Sustainable Europe Research Institute – SERI.

L'eau joue un rôle central en tant que ressource éminemment non-renouvelable et c'est la raison pour laquelle elle est placée au centre de la Figure 1, tirée d'un rapport produit par le SEI en 2011. La figure 2 présente une version développée du schéma du SEI produite par Hoff ainsi qu'une version développée qui figure dans le document d'orientation préparé par SERI. La principale différence entre les deux schémas ci-dessous et le schéma de la Figure 1 est que l'écosystème (Hoff) et les ressources naturelles disponibles (SERI) sont placés au centre de l'analyse. Cette modification induit une attention identique à toutes les ressources naturelles – pas seulement l'eau.

**Figure 2 : Approche « nexus » développée selon Hoff (gauche) et SERI (droite)**



Source : Hoff et SERI Guidance document

Selon le document de politique de l'ADC, l'approche nexus est orientée vers les besoins et les demandes futurs, ainsi que les futurs défis à relever pour offrir un accès universel et durable à l'eau, à l'énergie et à la nourriture, tout en promouvant l'utilisation équitable et durable des ressources – ce qui suppose que les conflits d'intérêt/d'utilisation des ressources soient pris en compte. Les discussions antérieures au sein de l'ADC ont souligné la nécessité de flexibilité et d'adaptation spécifique au contexte de chaque pays, notamment en ce qui concerne les secteurs et thématiques pris en compte dans l'approche.

Au-delà de la définition et de l'analyse de l'interaction des différents secteurs, il est fondamental de rappeler quels sont les principaux **objectifs** de l'approche « nexus » qui peuvent être résumés de la manière suivante :

- Accroître d'efficacité des ressources (plus de productivité, « faire plus avec moins » de ressources naturelles) pour une amélioration des conditions de vie ; découplage du développement économique et de l'utilisation des ressources au travers des innovations technologiques et du recyclage (les extrants deviennent des intrants) ;
- Réduire les conflits potentiels notamment lorsque les acteurs ont des intérêts divergents quant à l'objectif affiché d'utilisation des ressources naturelles ;
- Encourager les synergies : il s'agit notamment de privilégier l'efficacité systémique (l'efficacité d'un système pris dans son entier) en évitant de se focaliser sur la productivité des différents secteurs concernés, pris séparément ;

- Améliorer la gouvernance entre les secteurs : l'allocation équitable et efficace des ressources naturelles doit se faire au travers d'un dialogue entre les secteurs ; l'ensemble des parties prenantes doivent être représentées à ce dialogue, ce qui a bien entendu des implications sur un plan purement institutionnel ;
- Accélérer un accès de tous aux ressources et donc aux services, en intégrant dans cet accès les plus pauvres et les plus vulnérables ; il s'agit là d'une dimension fondamentale de l'approche nexus, puisque les gains de productivité / d'efficacité obtenus à l'échelle de l'ensemble du système doivent profiter au plus grand nombre ;
- Investir dans les services fournis par les écosystèmes (en d'autres termes, les bénéfices que les populations tirent des écosystèmes, qu'il s'agisse de services en tant que tels – eau, nourriture – mais aussi de services spirituels, culturels, récréatifs, etc.).

### C.3. Justification de cette étude de cas

En plus du document produit et du soutien fourni par SERI, deux études de cas de pays (Ethiopie, Burkina Faso) sont en cours afin de permettre une orientation plus précise et pratique pour le dialogue politique et la prise en compte de l'approche nexus dans le cycle de programmation. Le Burkina Faso est l'un des pays dans lesquels l'ADC a déjà appliqué une approche intégrée dans la coopération au développement, en particulier dans le domaine du développement rural et régional (projet dans la boucle du Mouhoun). Cela faisait du Burkina Faso un candidat particulièrement intéressant pour cette étude de cas qui vise à :

- Déterminer dans quelle mesure l'intervention de l'ADC au Burkina Faso applique déjà une approche intégrée et/ou systémique et donc similaire à l'approche « nexus » ;
- Analyser les potentiels d'amélioration dans l'application d'une approche « nexus » dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'Autriche et le Burkina Faso.

Les résultats de l'étude fourniront une compréhension plus profonde de la coopération de l'ADC en cours avec le Burkina Faso et permettront d'identifier les « points critiques » en termes d'action – i.e. les zones où des changements dans la conception des programmes en cours sont nécessaires pour assurer une meilleure compatibilité avec l'approche nexus.

### C.4. Objectifs de l'étude de cas

#### C.4.1. Objectif général

L'objectif global de cette étude est d'identifier les potentiels et les défis pour l'application de l'approche nexus au Burkina Faso, afin de permettre une orientation plus précise et pratique pour le dialogue politique ainsi qu'une meilleure prise en compte de l'approche nexus au sein du cycle de programmation (qu'il s'agisse de stratégies par pays ou d'interventions concrètes). Outre les recommandations spécifiques pour le Burkina Faso, l'étude fournira également des suggestions pour la stratégie globale et la programmation de l'ADC en lien avec l'approche nexus ainsi que des commentaires<sup>5</sup> sur le document provisoire d'orientation nexus élaboré par SERI (voir section C.2).

---

<sup>5</sup> Ces commentaires conjoints des deux consultants chargés des études de cas Ethiopie et Burkina Faso ont fait l'objet d'une note séparée remise à l'ADA le 16 juillet 2014.

Les recommandations formulées dans le cadre de cette étude de cas devraient donc permettre d'influencer l'élaboration du prochain Programme Indicatif de Coopération. Elles devraient également permettre d'orienter le positionnement de la coopération autrichienne dans le dialogue politique sectoriel entre PTF et avec le gouvernement du Burkina Faso.

#### C.4.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques consistent à identifier :

- Les expériences passées ou en cours (au niveau des programmes et projets) en termes d'approches similaires à l'approche nexus (intégrative et/ou systémique) ; ces approches seront globalement qualifiées de « nexus » dans la suite ;
- Le potentiel et les défis pour l'application de l'approche nexus dans le contexte national et sous-national (communes et régions) respectivement, en prenant en compte le contexte spécifique du Burkina Faso en matière de décentralisation ;
- Les atouts et les obstacles pour les approches de type nexus ; qu'il s'agisse d'éléments institutionnels, techniques ou liés aux capacités existantes ;
- Les points d'entrée pour surmonter les obstacles et les défis existants ainsi que les possibilités de mettre à profit les potentiels et atouts pour aboutir à un ancrage plus large des approches de type nexus.

### C.5. Déroulement de l'étude de cas Burkina Faso

L'étude a été menée par un tandem de deux experts : Bruno Valfrey<sup>6</sup> et Aïzo Tindano<sup>7</sup> qui sont également les co-auteurs du présent rapport. Les deux experts ont été mobilisés par le bureau d'études Hydroconseil (France) auquel il sera fait parfois référence dans la suite de ce rapport par le terme générique « le consultant ».

Les principales étapes et les éléments clés de la méthodologie utilisée dans la réalisation de cette étude de cas peuvent être résumés de la manière suivante :

- Revue documentaire en lien avec la thématique en se concentrant notamment sur les documents produits par la coopération autrichienne et les documents en lien avec les principales politiques/stratégies publiques en vigueur au Burkina Faso ;
- Interviews avec les acteurs clés au niveau national. Trois familles d'acteurs ont été ciblées : l'administration, les partenaires au développement et les ONG. L'outil utilisé a été la réalisation d'entretiens semi-structurés suivant un guide élaboré par les consultants. La liste des personnes rencontrées figure en annexe de ce rapport ;
- Visites de terrain dans deux zones d'intervention de la coopération autrichienne (6 jours en tout) ; lors de cette visite des réalisations des programmes financés par la coopération autrichienne ont été visités ; l'équipe du consultant s'est entretenue avec une large gamme d'acteurs : commune, région, équipes projet, services techniques décentralisés de l'Etat, ONG et structures de base actives dans les deux zones ;

---

<sup>6</sup> Bruno Valfrey a séjourné au Burkina Faso du 14 au 18 juin 2014.

<sup>7</sup> Aïzo Tindano est expert résident au Burkina Faso.

- Un atelier de restitution / discussion a été organisé à Ouagadougou le 18 juin 2014 ; il a rassemblé une vingtaine de personnes avec une bonne représentation du niveau local / régional et une participation active d'organismes non gouvernementaux (Eau Vive, IRC, IDE) ce qui a donné beaucoup de richesse aux débats ;
- Les résultats préliminaires de l'étude de cas Burkina Faso ont été présentés et discutés lors de l'atelier organisé à Vienne le 7 juillet 2014 par la coopération autrichienne ; cet atelier a permis de mettre en perspective l'étude de cas dans le contexte d'ensemble des activités et intentions de la coopération autrichienne et notamment d'identifier des lignes de force communes aux deux études de cas (Burkina Faso et Ethiopie), en lien avec la réflexion développée par l'ADC ;
- Une séance de travail supplémentaire a été organisée avec le bureau de représentation de la coopération autrichienne le 11 août 2014, à l'occasion d'une visite de Bruno Valfrey au Burkina Faso ; cette séance a permis de recueillir les réactions du bureau sur les conclusions et recommandations avant la remise du présent rapport.



## D. Éléments précurseurs du nexus dans les politiques, stratégies et projets

### D.1. Contexte institutionnel au Burkina Faso

#### D.1.1. De nombreux ministères sont concernés par l'approche nexus

Les trois « pôles » de l'approche nexus (eau, énergie et sécurité alimentaire), traduits dans le vocabulaire sectoriel en vigueur au Burkina Faso, correspondent aux attributions d'au moins six départements ministériels différents :

- Le Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (MEAHA) ;
- Le Ministère des Mines et de l'Energie (MME) ;
- Le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA) ;
- Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ;
- Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) ;
- Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

Si les cinq premiers sont des départements sectoriels et qui plus est fortement connectés avec le développement rural, le MEF est transversal et s'occupe de toutes les procédures de financements des projets et programmes du Burkina exécutés par ces départements. Le MEF joue également un rôle clé dans la promotion de nouvelles approches programmatiques sur le plan budgétaire – en tout premier lieu des approches de type SWAp.

De 2002 à 2012 les secteurs de l'eau et de l'agriculture ont été sous la tutelle du même ministère (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) ; puis du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques. Fin 2012, ce Ministère a été séparé en Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA) et Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (MEAHA). Par ailleurs, en dix ans le sous-secteur des ressources halieutiques est passé successivement du Ministère en charge de l'environnement, de celui de l'agriculture et de l'eau, de celui de l'environnement à nouveau et enfin de celui des ressources animales.

Cela illustre la volatilité des attributions des départements ministériels, qui changent fréquemment et de manière relativement arbitraire (en tous les cas sans cohérence thématique). Le découpage ministériel crée un cloisonnement qui rend difficile l'efficacité des projets et programmes qui s'y exécutent ainsi que le développement d'approches véritablement intégrées. Les « secteurs » sont souvent identifiés à un ministère de rattachement et chaque changement d'attribution ministériel engendre une remise en cause des politiques nationales et stratégies élaborées précédemment – on en a l'illustration actuellement avec l'intégration des aménagements hydrauliques au sein du Ministère en charge de l'eau.

Pour cette raison (et aussi parce que les attributions ministérielles sont rapidement obsolètes) dans la suite de ce rapport nous n'utiliserons pas forcément le nom complet de chaque ministère mais des vocables génériques du type « le Ministère en charge de l'eau » ou « le Ministère en charge de la sécurité alimentaire », afin que certaines analyses liées à la l'approche nexus puissent survivre aux futurs remaniements ministériels.

### D.1.2. Le développement des approches programmes sectorielles

Malgré le cloisonnement sectoriel mis en évidence dans la section précédente de ce chapitre, le Burkina Faso a fait des progrès significatifs au cours des dernières années dans la mise en place d'approches programmes (de type SWAp), même si ces progrès sont variables d'un secteur à l'autre. Cette tendance a incité les différents ministères sectoriels à adopter une vision à plus long terme et à structurer leur intervention autour d'objectifs dont l'atteinte est mesurée par des indicateurs objectivement vérifiables.

Il ne faut pas voir le développement de telles approches comme un « repli » de chaque secteur sur lui-même, sans prendre en compte les interactions avec les autres secteurs. Ces approches programmes ont notamment permis d'aligner les politiques de développement en vigueur au Burkina Faso avec des cadres programmatiques plus globaux, au premier plan desquels les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ainsi qu'avec les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre de la déclaration de Paris.

D'autre part, cette diffusion de l'approche programme a conduit au développement de nombreuses politiques et stratégies nationales qui ont limité la « navigation à vue » qui prévalait avant leur mise en place. Un exemple probant de ces approches programmes est le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et en Assainissement (PNAEPA) qui est devenu le niveau programmatique de référence pour les institutions en charge de l'eau potable et de l'assainissement – et dans une moindre mesure de la GIRE.

Enfin, le développement de ces nouvelles approches depuis plusieurs années constitue indéniablement un point d'entrée favorable à une approche similaire au « nexus ». La diffusion du SWAp a en effet incité les secteurs à se définir de manière plus large que comme de simple « départements ministériels ». La mise en œuvre d'approches programmatiques suppose l'activation de mécanismes de dialogue sectoriel très similaires à ceux promus dans le cadre du nexus – même si le niveau d'intégration n'est pas aussi prononcé.

### D.1.3. Cadre politique multisectoriel

L'instabilité des attributions ministérielles (et des politiques sectorielles qui en découle) est partiellement compensé par l'existence de plusieurs cadres politiques et stratégiques qui introduisent de la cohérence à un niveau plus multisectoriel. On peut notamment citer :

- La Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui constitue le référentiel en matière de stratégie globale de développement du pays ;
- La Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD) qui contient des éléments d'orientation communs à plusieurs secteurs ;
- Le Programme National du Secteur Rural (PNSR) qui met en cohérence les différentes interventions sectorielles sur le même territoire – le monde rural ;
- Le Document intitulé « Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, Agriculture Durable et Eau » (SANADE) élaboré en lien avec la préparation du 11<sup>ème</sup> FED. Même s'il a été élaboré dans le cadre de la préparation d'un projet, les ambitions et les moyens qui seront mobilisés en feront de facto un cadre politique multisectoriel ;
- Le Plan d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) dont la mise en œuvre est encore balbutiante mais dont l'importance devrait croître.
- La Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) ; élaborée en fin 2013 attend d'être adoptée en conseil des Ministres.

Ces stratégies sont discutées plus en détail (sous l'angle de leur contenu et de leur compatibilité avec les principes de l'approche nexus) dans la suite de ce chapitre.

### D.1.4. Autres stratégies, plans et politiques existants

Au-delà des plans et politiques multisectoriels évoqués ci-dessus, des plans et politiques sectoriels existent également. On peut citer :

- Le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) : il couvre essentiellement l'eau (en prenant en compte ses différentes utilisations) ;
- La nouvelle Politique Nationale de l'Eau en cours d'élaboration, qui doit couvrir les aspects eau potable, assainissement et GIRE au sein d'un même cadre ;
- La politique sectorielle 2013-2025 de l'énergie adoptée en mai 2013 ; un plan d'actions décliné à partir de cette politique a également été adopté ;
- Le PAPISE qui constitue le programme d'investissements du sous-secteur de l'élevage et le Plan d'actions qui en découle ;
- Le PDA/ECV, Programme Décennal d'Action pour l'Environnement et le Cadre de Vie qui arrive à expiration en 2015 – le MEDD prévoit d'ailleurs de se lancer prochainement dans l'élaboration d'une politique nationale.

Ces documents et stratégies sont discutés (sous l'angle de leur contenu et de leur compatibilité avec l'approche nexus) dans la suite de ce chapitre.

### D.1.5. La décentralisation, une dimension fondamentale du paysage institutionnel du Burkina Faso

#### Historique du déploiement de la décentralisation

Depuis le début des années 1990, le Gouvernement burkinabè, dans le cadre des réformes politiques, économiques et institutionnelles, a entrepris de mettre en œuvre la décentralisation pour promouvoir le développement à la base. Le processus de décentralisation a enregistré sa phase décisive avec la communalisation intégrale consacrée par la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Les élections qui ont suivi en avril 2006 ont permis la mise en place sur l'ensemble du territoire, de 351 conseils municipaux dans 49 communes urbaines et 302 communes rurales, ainsi que de 13 conseils régionaux. L'échelle régionale est à la fois circonscription administrative et collectivité territoriale, tandis que le territoire communal correspond à celui du département qui est maintenu comme niveau de représentation de l'Etat.

Les communes rurales sont à leur deuxième mandat, de même que les Conseils Régionaux. La décentralisation est désormais bien ancrée dans le paysage institutionnel burkinabè et même si beaucoup de progrès sont encore à faire pour améliorer la performance des collectivités territoriales, il s'agit d'une dimension incontournable à prendre en compte.

#### Transfert de compétences... mais pas de ressources

Le CGCT définit 11 blocs de compétences à transférer aux collectivités territoriales. A la date du 18 juin 2014 seuls 4 décrets de transfert ont été signés dans les domaines de la santé, de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, de **l'approvisionnement en eau potable et assainissement**, de la culture, de la jeunesse, des sports et loisirs.

Les ressources financières transférées aux collectivités par l'Etat sont destinées à financer des activités ou des infrastructures spécifiques – il s'agit donc typiquement de ressources financières conditionnelles. Par exemple les ressources transférées au titre de l'éducation de base sont destinées à construire des infrastructures scolaires. Les ressources pour lesquelles les collectivités ont une réelle autonomie sont leurs recettes propres qui sont très limitées du fait de la faiblesse de la fiscalité locale.

Cependant ces transferts de compétences sont insuffisamment suivis des transferts de ressources. Ainsi les transferts de ressources financières se sont progressivement améliorés mais restent insuffisants face aux besoins importants et multiformes des nouvelles collectivités. Il en est de même des ressources humaines où les effectifs sont presque au strict minimum. Actuellement dans les communes, le poste stratégique de Secrétaire Général est tenu par des fonctionnaires affectés. En général ceux-ci sont jeunes et sont issus des catégories inférieures de la fonction publique. La conséquence est qu'ils passent régulièrement des concours professionnels et en cas de succès quittent la commune, posant ainsi le problème de la mémoire des dossiers de la commune et de la continuité de leur traitement.



*Les communes sont en place depuis plus d'une décennie au Burkina Faso, mais elles ont encore du mal à stabiliser un personnel qualifié, à développer leurs capacités et à augmenter leurs ressources propres. Mis à part pour les investissements, elles ne bénéficient que de très peu de transfert de ressources de l'Etat central. Les partenaires au développement tentent de combler ces déficits, mais pas forcément de manière appropriée – il est plus facile de financer un nouveau siège pour la commune (comme celui que nous avons visité à Ouarkoye) que de renforcer les capacités humaines...*

Ces déficits de ressources humaines dans les collectivités territoriales sont en partie compensés par l'appui des Services Techniques Déconcentrés, des bureaux d'études et des ONG. Ces structures ont dans l'ensemble les capacités nécessaires pour accompagner les collectivités. Les bureaux d'études et la plupart des ONG sont pour le moment issus des grandes villes (Ouagadougou, Bobo Dioulasso). Ces structures d'accompagnement que nous avons rencontrées ne connaissent pas l'approche nexus ; cependant, lors de l'atelier de restitution, elles ont exprimé leur intérêt pour l'approche. Dans tous les cas une implication de ces opérateurs potentiels dans des activités et projets issus de l'approche nexus (même au niveau local) supposerait un renforcement significatif des capacités.

### **Les outils de planification des CT**

Les collectivités locales (Communes et Conseils régionaux) élaborent depuis quelques années leurs propres plans de développement. Ainsi plus de 300 plans communaux de développement (PCD) et de 13 Plans Régionaux de Développement (PRD) ont été élaborés.

Pour l'élaboration de ces plans, un guide métrologique a été élaboré en 2006. Il a fait successivement l'objet de relectures pour tenir compte de thématiques non intégrées ou de thématiques nouvelles telles que les changements climatiques et la durabilité des investissements. La dernière relecture a eu lieu en août 2013 avec l'appui du COGEL sur financement de la coopération autrichienne, du PNUD et avec l'appui de l'UICN.

Les PLD (Plans Locaux de Développement) tiennent leur légitimité de la politique nationale d'aménagement du territoire et de la lettre de politique de développement rural décentralisé (LPDRD). Ils doivent être en cohérence avec le plan national, les plans régionaux de l'aménagement du territoire. Les objectifs de ces plans sont de : (i) définir les orientations du développement local qui doivent servir de référence à toutes les actions menées sur le territoire de la CT ; (ii) sensibiliser, animer et conscientiser la population concernée ; (iii) stimuler les initiatives ; (iv) permettre aux groupes concernés de se réapproprier leur espace ; (v) provoquer une auto-analyse de la situation par les populations en vue de réactiver une dynamique interne de discussion et de changement ; (vi) permettre l'information des parties concernées sur la situation, les intérêts et les besoins ; (vii) définir une plate-forme de travail négociée entre les différents partenaires.

Ces plans s'élaborent en cinq étapes : préparation, démarrage, diagnostic, planification et validation. Les autorités d'autorisation en sont les Hauts Commissaires et les Gouverneurs. L'organe de validation des plans est constitué par le Comité technique tandis que les organes d'adoption sont les Conseils municipaux et les Conseils régionaux.

Les constats qui peuvent être faits sur ce processus sont que :

- Le guide méthodologique est très technique et d'appropriation difficile par les Collectivités Territoriales, d'où la nécessité d'un appui extérieur ;
- Les plans sont élaborés et adoptés de façon consensuelle et participative ; en revanche leur qualité est très variable ; le recours quasi systématique à des prestataires extérieurs est probablement la cause principale de cet état de fait ;
- Les besoins « primaires » des populations à la base font qu'il est difficile de faire prendre en compte des thématiques qui ne sont pas ressenties comme prioritaires par ces populations, d'où la nécessité d'intenses actions de sensibilisation ; ce point est valable pour les questions environnementales, l'approche genre et dans une large mesure pour les problématiques qui relèvent de l'approche nexus ;
- Les ressources propres des collectivités sont encore faibles alors que leurs besoins sont importants, il s'en suit parfois un problème d'adéquation des budgets et des programmes avec les ambitions des Collectivités.

### **D.1.6. Cadres de coordination et de concertation**

L'approche nexus suppose l'existence de cadres de coordination et de concertation permettant de faire le lien entre plusieurs secteurs. Dans cette sous-partie, nous passons en revue les cadres existants en évaluant leur capacité à porter un dialogue sectoriel qui pourrait éventuellement être mobilisé dans la mise en œuvre de l'approche nexus.

#### **SCADD**

Le Cadre Sectoriel de Dialogue (CSD) est chargé de piloter et de suivre la SCADD. Cet espace de dialogue sectoriel contribue à mieux définir les priorités des actions à conduire pour relever les grands défis du secteur, examiner et adopter les bilans des plans d'actions sectoriels, les rapports d'évaluation d'impact, et les cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) sectoriel, en veillant à leur cohérence avec les priorités définies.

#### **PNSR et SP/CPSA**

Le dialogue sectoriel s'effectue principalement à travers les organes de gouvernance du PNSR que sont le Comité d'orientation et de pilotage (COP/PNSR) et le Comité technique interministériel (CTI/PNSR), au sein desquels se retrouvent les acteurs étatiques, associatifs et privés, ainsi que les partenaires au développement (PTF).



Sur le plan national le COP/PNSR est l'organe politique d'orientation et de pilotage du PNSR. Il est composé des premiers responsables des départements ministériels en charge du développement rural, et de celui de l'économie et des finances, de la recherche scientifique, ainsi que les représentants des partenaires techniques et financiers, des organisations de producteurs, du secteur privé agricole et de la société civile.

Ces sessions sont préparées par le Secrétariat permanent de la Coordination des politiques sectorielles agricoles (SP/CPSA) qui en est le rapporteur.

Le Comité technique interministériel du PNSR (CTI/PNSR) est l'organe chargé de faire des propositions d'orientation du PNSR et de valider les options prioritaires. Présidé par le Secrétaire général du Ministère en charge de l'agriculture, il comprend : (i) les secrétaires généraux et autres responsables des autres Ministères en charge du secteur rural ; (ii) des responsables des Ministères en charge de la recherche et d'autres secteurs ayant un lien avec le secteur rural ; (iii) des représentants des organisations paysannes de tous les sous-secteurs productifs, du secteur privé et associatif intervenant dans le domaine rural, du secteur privé agricole, de la société civile, des Chambres régionales d'agriculture, des collectivités territoriales, des institutions de financement et des partenaires techniques et financiers. Les sessions de ce comité sont préparées par le SP/CPSA.

A l'échelle régionale, le Comité Régional de Coordination du Programme National du Secteur Rural (CRC/PNSR) est chargé de fixer les priorités et les orientations fondamentales en conformité avec celles définies à l'échelle nationale et de veiller à leur respect.

### **Cadres de concertations prévues par la LPDRD**

Dans le souci de rationaliser la mise en œuvre des projets, la LPDRD prévoit les cadres de concertation suivants : (i) le Cadre de concertation communal (CCCo), (ii) le Cadre de concertation provincial (CCP), (iii) le Cadre de concertation régional (CCR) et (iv) le Cadre de concertation des partenaires du développement rural décentralisé (CNCPRD) qui doivent favoriser l'harmonisation et la synergie nécessaire des interventions sur le terrain.

### **SP/CONEDD**

Le Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CONEDD) « est une structure de mission placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Environnement [...] ; il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Le CONEDD a été créé par décret de 2002. Il est chargé d'œuvrer à la prise en compte des préoccupations environnementales dans l'élaboration des politiques, plans, programmes et projets de développement dans un contexte de décentralisation, de réformes économiques, du système éducatif et de lutte contre la pauvreté pour un développement durable<sup>8</sup> ».

Le Secrétariat Permanent du CONEDD (SP/CONEDD) est chargé de mettre en œuvre les missions confiées au CONEDD, qui dispose également de Commissions Spécialisées. Parmi les missions confiées au CONEDD, plusieurs semblent avoir un lien avec des aspects de l'approche nexus : « 1) Evaluer la prise en compte de l'environnement et des principes du développement durable dans les politiques sectorielles ; 2) Appuyer les différents départements ministériels pour l'élaboration de leurs politiques sectorielles de Développement Durable ; 3) Finaliser et diffuser les critères et indicateurs de Développement Durable ; 4) Lancer les études de base pour l'élaboration du programme national d'adaptation aux changements climatiques dans un cadre programmatique<sup>9</sup>. »

<sup>8</sup> Source : site Internet du SP/CONEDD (<http://www.spconedd.bf/>) consulté le 5 septembre 2014.

<sup>9</sup> Source : ibid.



Bien entendu, les « mots clés » des missions du CONEDD sont pour le moment le développement durable et l'adaptation au changement climatique (raison pour laquelle le CONEDD assure la tutelle du PANA et du COGEL). Il n'existe aucun indice / aucune trace d'une réflexion spécifique sur la question du lien eau / énergie / sécurité alimentaire, mais nul doute qu'un espace tel que le CONEDD pourrait utilement être investi dans ce sens, compte tenu des liens évidents entre l'approche nexus et le développement durable (y compris les questions liées à l'adaptation au changement climatique).

### Potentiel de mobilisation en lien avec le nexus

Ces cadres de coordination et de concertation, de portée nationale, régionale et locale offrent l'opportunité de formuler des politiques cohérentes et intégrées, d'élaborer et d'exécuter des programmes de plus en plus intégrateurs. Ce sont par conséquent des cadres qui peuvent être mis à profit pour la prise en compte de l'approche nexus.

L'agenda des différents cadres de concertation et de coordination est déjà très chargé par les questions sectorielles et plusieurs responsables rencontrés lors de cette étude ont souligné le poids que représente pour eux la participation à toutes ces structures. La stratégie naturelle serait d'investir un ou plusieurs espaces existants avec des thématiques « nexus » pour faire avancer la réflexion, mais sans créer une nouvelle structure ad hoc. De ce point de vue, le CONEDD semble être l'un des espaces les plus prometteurs.

## D.2. Analyse des politiques et stratégies multisectorielles sous l'angle du nexus

### D.2.1. La SCADD

La SCADD est probablement la seule stratégie nationale qui prend en compte les trois champs couverts par l'approche nexus et fait le lien entre certains d'eux, notamment :

- Entre les ressources en eau et la sécurité alimentaire (Axe 1 de la SCADD) ;
- Entre les changements climatiques et la disponibilité de la ressource en eau ;
- Entre l'énergie et la sécurité alimentaire (Axe 1 de la SCADD) ;
- Entre l'AEPA et l'accès aux services énergétiques modernes (Axe 2 de la SCADD).

Cependant les 3 pôles de l'approche nexus ne sont pas explicitement articulés entre eux dans le cadre de la SCADD. Si la SCADD offre un cadre stratégique et programmatique global à l'ensemble des secteurs ou problématiques (y compris ceux concernés par l'approche nexus), les déclinaisons de la SCADD se font de manière purement sectorielle.

Sur le plan sectoriel justement, des stratégies et plans d'action ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration, en cohérence avec les orientations globales données par la SCADD. C'est ainsi que le Ministère en charge de l'eau a mis en œuvre le PNAEPA et est en train de finaliser la nouvelle politique nationale de l'eau. La définition de la nouvelle phase du PNAEPA (2016-2025) doit commencer à la fin de l'année 2014.

### D.2.2. Le PNSR

Le Programme National du Secteur Rural (**PNSR**) est principalement orienté vers les sous-secteurs eau, sécurité alimentaire, environnement et ressources animales. Il faut noter que qu'on y trouve très peu d'éléments sur l'énergie. Du reste le ministère en charge de l'énergie n'a pas participé au processus d'élaboration du PNSR.

On peut également noter une relative bonne articulation du PNSR avec le PNAEPA qui constitue un de ses douze programmes. Seulement le PNAEPA ne couvre que l'eau potable et l'assainissement au sens strict (le cadre de référence est celui de l'atteinte des OMD). L'articulation avec les autres usages de l'eau n'est pas explicite.

Certes le PNSR constituerait un espace de discussion intéressant dans le cadre de la promotion et la sensibilisation à l'approche nexus ; cependant il semble important de ne pas associer forcément le nexus aux questions rurales, ce qui serait une erreur stratégique, compte tenu du poids des villes dans la pression exercée sur les ressources naturelles et du potentiel qu'elles représentent en termes d'utilisation efficiente de ces ressources (cf. la montée en puissance du thème « smart cities » à l'échelle mondiale).

### **D.2.3. Le PANA**

Au-delà des politiques et stratégies évoquées ci-dessus, le Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA) constitue un plan d'action intégrateur qu'il est intéressant d'analyser sous l'angle de l'approche nexus. En effet le PANA est un plan multisectoriel par nature qui prend en compte l'eau, l'agriculture, l'élevage, la foresterie, la gestion des ressources naturelles de manière général, mais sans qu'il y ait d'intégration évidente d'éléments en lien avec les questions énergétiques.

En revanche le PANA contient beaucoup d'éléments précurseurs de l'approche nexus en ce sens qu'une des hypothèses sous-jacentes au PANA est l'impact négatif des changements climatiques sur le pays et notamment la raréfaction des ressources naturelles telles que l'eau, la terre ou l'énergie, dans un contexte de forte croissance démographique. Si le « vocabulaire » nexus n'est pas présent en tant que tel dans le PANA, les problématiques développées sont en revanche très similaires, ce qui fait potentiellement du PANA un des espaces potentiels d'ancrage de l'approche nexus au Burkina Faso.

### **D.2.4. La LPDRD**

La Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD), relue en 2009, influe également sur le processus de planification en ce qu'elle énonce des principes de base qui doivent être pris en compte à tous les niveaux de planification et crée des structures de concertation permettant d'harmoniser les Projets et Programmes avec les autres cadres de développement. Ces principes sont au nombre de sept (7) : La responsabilisation des acteurs locaux, l'élargissement du champ des investissements financés par les appuis extérieurs, le recentrage du rôle de l'État et l'implication des opérateurs privés et de la société civile dans l'appui aux communautés rurales pour la planification et la mise en œuvre de leurs projets, le cofinancement des investissements, la concertation à différents niveaux, la flexibilité, la fongibilité et l'inclusion sociale.

## **D.3. Analyse détaillée de certaines politiques sectorielles sous l'angle du nexus**

### **D.3.1. Eau, assainissement, GIRE**

La Politique Nationale de l'Eau (qui datait de 1998) a été relue en 2014 et est en phase d'approbation. Les référentiels qui sous-tendent les actions dans ce secteur sont la Stratégie de Développement Rural (SDR), la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD) et la SCADD (mais pas le PANA qui permettrait de faire le lien avec des thématiques proches du nexus, même si les questions de changement climatique en tant que telles

sont présentes en filigrane dans la PNE). La PNE est mise en œuvre essentiellement au travers du PN-AEPA et du PAGIRE qui ont déjà été discuté plus haut dans ce chapitre.

En matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Burkina Faso fait figure de pionnier dans la sous-région. La loi N°002/2001 « Portant loi d'orientation relative à la gestion de l'eau » contient des dispositions novatrices qui se sont inscrites depuis lors dans le paysage institutionnel du pays au travers de la mise en œuvre du PAGIRE. On lit notamment en préambule de cette loi que « La gestion de l'eau a pour but (...) de satisfaire ou de concilier les exigences de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, de l'extraction des substances minérales, de l'industrie, de la production d'énergie, des transports, du tourisme, des loisirs ainsi que de toutes autres activités humaines légalement exercées » qui est une préoccupation relevant typiquement de l'approche nexus. Les dispositions de cette loi sont néanmoins très orientées vers la protection de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques et les liens spécifiques entre l'eau, la sécurité alimentaire et l'énergie sont certes présents en filigrane, mais très peu développés. En revanche, cette loi fondamentale de 2001 met en place des espaces de concertation institutionnalisés (comités de bassin, CLE) et des outils de programmation (schémas directeurs) qui pourraient potentiellement constituer autant de « terrains » d'application de l'approche nexus.

### **D.3.2. Sécurité alimentaire**

La Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) a été élaborée fin 2013 et attend d'être adoptée en conseil des Ministres.

De l'analyse des disponibilités alimentaires au Burkina Faso, le document de Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) indique que ces disponibilités proviennent essentiellement de la production intérieure, des importations et des aides alimentaires. Concernant singulièrement la production intérieure, elle est constituée des produits végétaux cultivés, des produits animaux, des produits halieutiques et des produits forestiers et fauniques. Les produits végétaux cultivés sont constitués essentiellement de céréales, d'oléo-protéagineux, de racines et tubercules, de fruits et légumes et de la canne à sucre.

Le document relève cependant le caractère instable de cette production agricole surtout céréalière qui est fortement tributaire des aléas climatiques et de la disponibilité en eau dans le cas des cultures irriguées. Pour pallier cette instabilité, le document de PNSAN juge nécessaire de promouvoir les cultures de contre saison qui ont une forte rentabilité économique et financière, mais aussi l'irrigation de complément ou d'appoint.

La PNSAN se donne pour cadre global de référence la SCADD à travers le PNSR qui vise à accélérer la croissance et à poursuivre la réalisation des OMD par l'atténuation de l'extrême pauvreté et l'éradication de la faim. Elle prend en compte l'agriculture familiale et le développement des exploitations agricoles familiales.

Le document fixe comme objectif global de la Politique la réalisation d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable à l'horizon 2025. L'un des objectifs spécifiques découlant de cet objectif global est d'« augmenter de façon durable les disponibilités alimentaires », ce qui correspond à peu près à la définition de la sécurité alimentaire au sens du nexus.

Parmi les axes stratégiques retenus dans la PNSAN, celui qui lie la sécurité alimentaire à un deuxième élément de nexus est l'axe stratégique 1 : « augmentation des disponibilités alimentaires pour couvrir les besoins de façon durable ». A travers cet axe, la PNSAN se fixe comme objectif spécifique (OS1) entre autres d'« améliorer la maîtrise des ressources en eau ». Cet OS vise en particulier à réaliser de nouveaux aménagements hydrauliques en prenant en compte toutes les utilisations, renforcer les dispositifs de sécurisation des anciens ouvrages hydrauliques, réhabiliter les aménagements hydrauliques dégradés, promouvoir les technologies hydrauliques innovantes, systématiser la réalisation de petits ouvrages

hydrauliques dans les bas-fonds aménagés. Il faut cependant noter que seul le volet de l'eau pour la production agricole est pris en compte. Aucun lien explicite n'est perçu dans le document actuel avec les aspects liés à l'énergie.

### **D.3.3. Energie et sécurité énergétique**

La politique sectorielle 2013-2025 de l'énergie a été adoptée en mai 2013. Un plan d'actions décliné à partir de cette politique a été adopté début 2014. Cette politique sectorielle s'adresse au seul secteur de l'énergie qui est subdivisé en trois sous-secteurs : (i) le sous-secteur de l'énergie électrique ; (ii) le sous-secteur des hydrocarbures ; et (iii) le sous-secteur des énergies renouvelables. Cette politique énergétique est très orientée vers la résolution des problèmes de production d'électricité, ce qui est logique dans un pays où une majorité d'habitants n'ont pas encore accès à l'électricité, notamment en milieu rural.

Le seul élément nexus vraiment marquant dans cette politique est constitué par les aspects de production hydro-électrique qui constitue un objectif fort dans un pays enclavé et où le coût de production de l'électricité constitue un frein majeur au développement économique. Globalement, il s'agit néanmoins d'une politique très « productiviste » qui ne pose pas de manière articulée la question de l'efficacité énergétique, des usages de l'énergie (dans sa globalité, sans forcément se restreindre à l'électricité) ou encore de l'impact prévisible du changement climatique sur les questions énergétiques<sup>10</sup>.

La politique contient néanmoins des propositions intéressantes – si elles venaient à être mises en œuvre – par exemple la création d'une Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique. Certaines « portes » sont également ouvertes dans la stratégie en direction d'une approche plus systémique / intégrée, comme en témoigne cet extrait de la section « défis à relever / économie d'énergie » du document : « Au regard de la transversalité des économies d'énergie, leur promotion nécessite l'élaboration d'une stratégie de maîtrise de l'énergie qui prenne en compte [...] la préoccupation de l'accès à l'énergie dans un contexte de développement durable avec ses dimensions sociales, économiques et environnementales tant locales que globales »

## **D.4. Projets et programmes mettant en application des éléments de l'approche nexus**

### **D.4.1. Un concept encore confidentiel au Burkina Faso**

Au cours de cette étude de cas, nous n'avons pas rencontré d'organisations qui avaient une large connaissance préalable de l'approche nexus – en tous les cas pas au niveau pays en tant que tel – le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement ainsi que le Ministère fédéral de l'Environnement en Allemagne, pour ne prendre que cet exemple, sont « en pointe » sur l'approche nexus au niveau international, ce qui ne signifie pas forcément que cela soit transcrit dans les projets au niveau d'un pays donné comme le Burkina Faso. Au final – et cela a été démontré lors de l'atelier de travail du 18 juin à Ouagadougou – le nexus est un concept un peu mystérieux pour la plupart des acteurs, ce qui ne veut pas dire que les thématiques abordées par l'approche nexus n'entrent pas en résonance avec des préoccupations, des projets et des pratiques développées par certains acteurs.

<sup>10</sup> Ce point est abordé dans l'analyse des risques (§ 9.2) mais la POSEN insiste surtout sur... les effets du changement climatique sur « la bonne exécution de la politique sectorielle ».

#### D.4.2. Des éléments précurseurs présents dans de nombreux projets

Il n'en demeure pas moins que des structures comme l'UICN, l'Union Européenne ou encore des acteurs privés ou non gouvernementaux (IDE par exemple) mettent en œuvre des projets qui contiennent des **éléments précurseurs** de l'approche nexus. Dans cette sous-partie, nous allons rapidement passer en revue certains de ces projets.

*Le Programme National de Biodigesteurs.* Les biodigesteurs développés dans ce Programme allient énergie (biogaz) et amélioration de la production agricole (fosse fumière). Le pôle eau est faiblement relié la sécurité alimentaire à travers les infrastructures hydrauliques (forages, puits et autres) dont l'eau est indispensable à la production de la fumure organique (arrosage). Le PNB semble connaître un franc succès au Burkina Faso puisque des milliers de digesteurs ont déjà été installés sur la base d'une approche par « utilisateurs pionniers » qui servent d'entraînement pour les ménages qui n'auraient pas forcément adopté spontanément un tel dispositif. Lors de nos visites de terrain, il nous est apparu que l'offre du PNB (fosse fumière + dispositif d'éclairage) ne répondait pas forcément à la demande spécifique de certains ménages probablement plus intéressés par la production de fumure. Mais l'intérêt du PNB réside dans le passage à l'échelle réalisé au niveau national.

*Les projets d'irrigation goutte-à-goutte.* Ces projets allient l'utilisation rationnelle de l'eau, l'énergie (efficacité énergétique du pompage et de l'arrosage) et sécurisation de la production agricole (production sécurisée et moindre consommation d'eau). C'est particulièrement le cas des projets développés par la branche d'IDE (International Development Enterprises) au Burkina, qui commercialise des kits d'irrigation goutte-à-goutte pour plusieurs superficies, avec comme clientèle cible des exploitants maraichers. Notons que l'irrigation goutte-à-goutte est enseignée dans le Centre de formation professionnelle non-formelle de Koutoura dans le cadre du projet EFORD appuyé par la Coopération autrichienne (en lien avec le maraichage et à la pépinière). Au-delà de quelques projets spécifiques, la promotion de cette technologie encore très peu utilisée au Burkina Faso relève parfaitement de l'approche nexus, même si le projet n'est pas conceptualisé en tant que tel.

*Les projets d'envergure nationale ou régionale* à l'intérieur du Burkina, tels que le barrage hydroélectrique et hydroagricole de *Bagré* qui a évolué plus récemment vers un concept intégré baptisé *Bagrépôle* (production agricole, transformation et commercialisation des produits et énergie électrique), le *Programme de Développement Intégré de la vallée de Samandéni (PDIS)* pour la production d'électricité, la production agricole, l'eau (potable, agricole, eau pour la foresterie et la pisciculture). Ces projets sont structurellement en cohérence avec l'approche nexus puisqu'ils concernent les trois pôles du nexus dès leur conception. Si tous les concepts du nexus ne sont pas forcément utilisés dans ces projets, la nature tripartite des infrastructures concernées en font naturellement des projets sinon « nexus », du moins dans lesquels une approche systémique ou intégrée est fortement présente.

Les projets d'envergure sous-régionale ou internationale qui prennent en compte les trois pôles du nexus tel que le *Partenariat pour la Gouvernance Environnementale de l'Afrique de l'Ouest (PAGE)* mis en œuvre par l'UICN dans plusieurs pays de la sous-région. Il faut noter que l'UICN développe des projets transfrontaliers sur de grands barrages tels que Sélingué, Kandadji, Bagrépôle qui couvrent les volets eau, sécurité alimentaire (gestion des zones humides). Les projets développés au sein de l'ABN (Autorité du Bassin du Niger) et de l'ABV (Autorité de Bassin de la Volta) ont aussi des caractéristiques qui les rendent proches des préoccupations de l'approche nexus. Là encore cette proximité avec l'approche nexus est structurelle (puisque ces grands aménagements concernent forcément l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire) mais au-delà de cette proximité structurelle, il existe aussi une proximité conceptuelle qui se reflète dans les documents que nous avons pu analyser.

Le document de synthèse intitulé « Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, Agriculture Durable et Eau (SANADE) » daté d'octobre 2013 constitue le futur cadre stratégique proposé pour



l'appui de l'UE au troisième domaine de concentration du XIème FED (le PIN est en cours d'élaboration). A ce titre il s'agit d'un document de synthèse qui propose des orientations sans avoir le même poids que la SCADD (qui constitue le cadre de référence pour l'ensemble des secteurs) ni que le PNSR en tant que programme national. Le contenu du document SANADE est néanmoins intéressant à analyser car il contient un certain nombre d'éléments qui sont autant de précurseurs de l'approche nexus.

Les principales caractéristiques du document SANADE sont les suivantes : (i) il constitue une synthèse du PNSR et de la PNSAN ; (ii) il correspond à un sous-ensemble des sous-programmes et actions du PNSR. Le document SANADE fait donc le lien entre la sécurité alimentaire et l'eau potable uniquement mais ne couvre pas l'énergie sous quelque forme que ce soit – ceci étant d'ailleurs la caractéristique d'une majorité des cadres stratégiques sous-sectoriels que nous avons pu analyser au cours de cette étude de cas.



## E. Les éléments nexus dans la coopération Autriche – Burkina Faso

### E.1. Le Programme Indicatif de Coopération<sup>11</sup>

L'action de la coopération autrichienne au Burkina Faso est orientée par le Programme Indicatif de Coopération (PIC) qui couvre la période 2008-2013, étendue à 2016 dans l'attente de l'élaboration d'un nouveau PIC<sup>12</sup>. Les thèmes d'intervention de la coopération Autriche – Burkina Faso sont les mêmes que pour le précédent PIC (2005-2007) à savoir :

- Artisanat, micro et petites entreprises ;
- Développement rural durable ;
- Enseignement et Formation Techniques et Professionnels.

Le PIC a été élaboré dans un cadre participatif et une caractéristique importante du PIC actuel par rapport au précédent est l'introduction progressive de l'approche programme comme modalité d'intervention – une disposition qui a conduit la coopération autrichienne à s'investir davantage dans les activités de promotion du dialogue sectoriel et à mieux coordonner ses actions avec les politiques gouvernementales et les actions des autres partenaires, notamment des partenaires européens, dans l'esprit de la déclaration de Paris.

Le PIC actuel est par ailleurs cohérent avec le programme triennal de la coopération autrichienne (2007-2009) qui était en vigueur au moment de son élaboration. Les trois objectifs généraux fixés à l'ensemble de la coopération autrichienne au Burkina Faso sont :

- La réduction de la pauvreté ;
- La promotion de la paix et de la sécurité humaine ;
- La protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Sur le plan des concepts utilisés et des orientations données, le PIC actuel est néanmoins un PIC « ancienne génération » puisque la coopération autrichienne a produit deux documents d'orientation de sa politique de coopération, dont le dernier (qui couvre la période 2013-2015) introduit explicitement l'approche nexus dans les actions de la coopération autrichienne (voir notamment pages 22-24 de la version anglaise). En revanche, le PIC encore en vigueur bâtit sa programmation dans la continuité des actions de la coopération autrichienne au Burkina Faso, et notamment les deux premières phases du Programme Régional de Développement de la Boucle du Mouhoun (l'ancêtre du programme HERA) qui est en quelque sorte un programme d'accompagnement de la décentralisation et de renforcement de la gouvernance locale (voir analyse détaillée ci-dessous).

Il est donc relativement logique de ne pas trouver dans le PIC actuel beaucoup de références explicites à l'approche nexus. Il est néanmoins clair que le thème d'intervention « Développement rural durable » croisé avec l'objectif global « protection de l'environnement et

<sup>11</sup> L'analyse développée dans cette section s'appuie essentiellement sur le « Mémoire d'entente sur le Programme Indicatif de Coopération (PIC) 2008-2013 » daté de juillet 2008.

<sup>12</sup> Initialement, le PIC était aligné sur la programmation européenne (FED) – ce qui ne sera plus le cas compte tenu du décalage introduit entre le présent PIC et le suivant.

des ressources naturelles » contient en germe de nombreuses problématiques conceptualisées plus tard par la coopération autrichienne dans le cadre de sa réflexion sur l'approche nexus. De plus, certains éléments précurseurs d'une approche plus systémique / intégrée peuvent être décelés dans le PIC actuel :

- Le souhait de la coopération autrichienne de répondre à la demande du gouvernement burkinabè et de la tendance générale vers une approche programme ;
- La stratégie clairement affichée de promouvoir les actions de développement local dans la Boucle du Mouhoun (PRD-HERA) comme un programme « intégré » couvrant les trois axes principaux d'intervention de la coopération autrichienne<sup>13</sup> ; le PIC parle plus précisément d'une « synergie intégrée » dans la Boucle du Mouhoun ;
- Dans le détail des stratégies de mise en œuvre du thème « Développement rural durable » on retrouve les trois éléments constitutifs de l'approche nexus :
- Développement rural productif et Sécurité alimentaire ;
- Accès à l'eau potable et à l'assainissement (alignement sur le PNAEPA) ;
- Energie et valorisation de la biomasse.

Si l'approche est bien intégrée sur un plan territorial (région de la Boucle du Mouhoun) et par rapport à l'objectif de promouvoir la maîtrise d'ouvrage locale, les trois « pôles » du nexus ne sont en revanche pas articulés de manière explicite dans le PIC (ils sont cités dans le PIC dans la liste des composantes du volet 2 (développement rural durable), mais le lien n'est pas fait sous l'angle de l'approche nexus (et notamment de l'utilisation rationnelle et efficiente des ressources naturelles et en premier lieu de l'eau).

## E.2. Le programme HERA

Le programme HERA<sup>14</sup> constitue la troisième phase du Programme Régional de Développement de la région de la Boucle du Mouhoun. Il s'agit d'un programme intégré de développement ancré au niveau du Conseil Régional et dont la principale originalité est de proposer aux collectivités un outil de financement via le Fonds Régional de Développement<sup>15</sup>. Dans sa phase actuelle, le programme est actif dans 5 communes urbaines et 8 communes rurales de la région. Ces communes, ainsi que le Conseil Régional en lui-même, peuvent présenter des projets dans la limite de certains quotas définis à l'avance sur une base annuelle (puisque les projets doivent s'inscrire dans la programmation budgétaire des CT, celles-ci apportant un cofinancement). Les projets sont instruits de manière collective par les services techniques déconcentrés de l'Etat et une commission paritaire (Commission d'Approbation et d'Attribution, CAA) décide de l'attribution définitive des projets.

Le programme HERA provoque un engouement certain de la part des CT, d'une part parce qu'il constitue une source de financement non négligeable pour les PCD (et notamment le volet AEPA des PCD) et d'autre part compte tenu de l'approche développée et notamment de l'objectif de renforcement de la gouvernance locale. Le programme fournit également au Conseil Régional des moyens pour développer ses propres programmes (une ligne spécifique est réservée au CR dans le budget du FRD). Dans l'absolu, le Fonds Régional de Dé-

<sup>13</sup> Voir notamment le « Mémoire d'entente sur le Programme Indicatif de Coopération (PIC) 2008-2013 » et plus particulièrement le schéma qui figure page 6.

<sup>14</sup> Ce n'est pas un sigle ; HERA signifie « Paix et bonheur » ou « abondance » en langue locale.

<sup>15</sup> 2013, Coopération autrichienne, Document de projet HERA

veloppement pourrait être abondé par d'autres partenaires financiers que la coopération autrichienne, même si ce n'est pas encore le cas actuellement.

Dans sa formulation, le programme HERA comporte un certain nombre d'éléments précurseurs, du même type que ceux identifiés précédemment dans le PIC (voir section précédente). Le document de projet mentionne notamment : « Les réflexions menées au cours de la planification ont aussi permis d'identifier certaines préoccupations majeures dans la région, et d'en tenir compte lors de la mise en œuvre de la phase. Il s'agit de la gestion des conflits, de l'énergie et de l'environnement dans son ensemble. ». Dans le domaine de l'énergie, le document de projet fait le constat que l'accès à l'énergie est inférieur à 1% en milieu rural et prévoit la mise en place de « plateformes multifonctionnelles avec mini-réseaux fournissant l'accès à l'énergie pour les localités faiblement peuplées, de recourir au système photovoltaïque pour les populations des zones de faible densité » – même s'il semble que peu de plates-formes aient été mises en place jusqu'à présent.

Les préoccupations environnementales sont très présentes dans le programme HERA, sur la base des apprentissages des phases précédentes et aussi sous l'influence à la fois d'autres projets actifs dans la zone (PNGT2) et d'autres projets financés par la coopération autrichienne (COGEL). Certaines de ces préoccupations contiennent des éléments précurseurs de l'approche nexus, comme en témoigne la volonté collectivement exprimée par les bénéficiaires du FRD de consacrer une partie de leur « droit de tirage » au financement d'une étude sur la protection des berges des fleuves Mouhoun et Sourou, en vue de la mise en œuvre de mesures très concrètes sur financement du FRD. Il s'agit à la fois d'un bel exemple de solidarité régionale, mais également d'une initiative « nexus » par essence, puisque la protection des berges des deux fleuves est une problématique qui concerne à la fois les ressources en eau, les aspects sécurité alimentaire (compte tenu de la forte valorisation agricole des deux fleuves) mais aussi d'une certaine manière les aspects énergétiques puisque les ressources ligneuses sont un élément clé de l'énergie en milieu rural.



*Le Programme National de Biodigesteurs (à gauche, réchaud alimenté par le biogaz produit ; à droite, l'exploitant bénéficiaire, rencontré lors de la mission, explique le fonctionnement de la fosse fumière) constitue un exemple intéressant d'intégration entre les 3 pôles du nexus (puisque l'eau constitue également un intrant du système). L'exploitation avec qui nous avons discuté semblait néanmoins beaucoup plus intéressé par l'aspect production de fumure que par l'aspect biogaz (réchaud et lampe), même s'il a bénéficié de l'ensemble du « kit ».*

La visite de terrain dans la région de la Boucle du Mouhoun confirme que si les programmes HERA et COGEL (qui intervient également dans certaines communes rurales qui bénéficient du programme HERA) ne sont pas naturellement structurés autour des principes de

l'approche nexus, on observe des éléments « spontanés » de cette approche dans les projets financés, chacune de ces occurrences prenant en compte 2 voire 3 des pôles du nexus. On peut citer comme exemples : la participation au Programme National de Biodigesteurs, la réutilisation des eaux usées d'un bassin piscicole pour le maraîchage (Nouna), l'utilisation de la chaleur produite par l'incinération des ordures pour le séchage des aliments, etc. Ces « liens » qui sont autant de précurseurs de l'approche nexus sont le plus souvent le fruit du bon sens des promoteurs des projets et de l'équipe l'assistance technique mobilisée par la coopération autrichienne dans le cadre du programme HERA.

Notons enfin que le programme HERA-PRD, dans ses principes d'intervention, suit une approche fortement orientée par la demande – il est donc difficile dans ce cadre de faire la promotion d'orientations transversales ou de susciter l'apparition de projets plus « intégrés ». Les investissements financés par le programme HERA correspondent à une logique de satisfaction des besoins immédiats en matière d'infrastructures sociales et économiques de base, besoins en général décrits dans les PCD et les PRD.

En conclusion, on peut dire que le programme HERA-PRD est un bon exemple de programme multisectoriel, intégré à l'échelle d'un même territoire, capable de créer de manière spontanée des liens entre les investissements financés, mais sans forcément que la logique d'intervention dans son ensemble soit systémique au sens nexus du terme.

### E.3. Le projet COGEL

Le COGEL est un programme cofinancé par le PNUD, la coopération autrichienne et le gouvernement du Burkina Faso, le PNUD étant le partenaire chargé de la gestion et du suivi du projet. Il s'inscrit dans la continuité des 3 projets menés dans le cadre du PANA (le Programme, pas le Plan d'action) dont il constitue en quelque sorte le prolongement. Il est mis en œuvre par une cellule projet placée sous la tutelle du SP/CONEDD. Notons au passage que l'ancrage institutionnel du COGEL lui permet d'avoir un accès facilité aux structures institutionnelles, que ce soit au niveau national ou au niveau local.

Le COGEL vise essentiellement à renforcer les capacités des collectivités locales et territoriales dans leur prise en compte de l'environnement et du changement climatique, dans le respect des problématiques transversales telles que les relations de genre et la réduction de la pauvreté. Il intervient dans la Boucle du Mouhoun, dans deux autres régions (Centre Nord et Est) ainsi qu'au niveau national. Le cofinancement de la coopération autrichienne lui a justement permis d'étendre sa zone d'intervention à la Boucle du Mouhoun, en profitant des synergies offertes avec le programme HERA, mais aussi en profitant de la sensibilité environnementale construite dans le cadre d'autres projets (notamment le PNGT2).

Le COGEL ne finance pas principalement d'infrastructures mais se positionne plutôt dans une logique de recherche-action ; il finance donc des travaux de capitalisation, des outils méthodologiques, des formations, des études, etc. On peut citer à titre d'exemple :

- L'amélioration des outils de programmation utilisés par les communes et les régions (PCD et PRD) pour une meilleure prise en compte des normes de durabilité – sous la forme d'un fascicule additif au Guide méthodologique existant ;
- L'étude de capitalisation sur la prise en compte des savoirs traditionnels et locaux liés à la prise en compte du climat et à l'environnement, qui offre des perspectives intéressantes sur les possibilités d'identifier des bonnes pratiques « naturelles » qui peuvent constituer autant d'éléments précurseur d'une approche nexus au niveau local.



Un bon exemple d'élément précurseur du nexus dans le cadre des activités financées par le COGEL est le travail réalisé au niveau du Lac Dem, qu'il nous a été donné de documenter dans le cadre de cette étude de cas. Le Lac Dem (voir photos ci-dessous) est un condensé intéressant de problèmes environnementaux (ensablement, érosion des berges, disparition du patrimoine halieutique, eutrophisation potentielle du lac) dans un même espace. Même si les aspects de sécurité énergétique sont peu présents, on trouve beaucoup d'éléments constitutifs du nexus et notamment la pression que fait peser sur les ressources naturelles (eau, aliments) une utilisation peu efficace et mal coordonnée.

Dans ce contexte, le COGEL a appuyé la structure de concertation locale (le Comité Local de l'Eau – CLE – une structure mise en place dans le cadre du PAGIRE) pour l'appuyer dans la phase de diagnostic de la situation existante, mais aussi et surtout pour définir un Plan de Gestion du Lac Dem en tant qu'espace naturel, avec l'objectif de promouvoir une utilisation durable (et rationnelle) des ressources naturelles tirées du Lac dans un contexte de forte pression sur la ressource eau, sur la ressource halieutique et sur la ressource terre. Ce Plan de Gestion a été élaboré de manière participative avec tous les utilisateurs actuels du Lac (ONEA pour l'eau potable, pêcheurs, agriculteurs, maraîchers, etc.) sans oublier les utilisateurs potentiels (tourisme). Il s'agit là d'une initiative très intéressante, même si le CLE se trouve confronté à l'ampleur du problème, aux intérêts parfois contradictoires entre acteurs et au manque de moyen lié à l'absence de fiscalité environnementale.



*Le Lac Dem (situé près de la ville de Kaya, cf. photo de gauche) constitue un exemple frappant d'écosystème fragilisé par une utilisation non-rationnelle de ses nombreuses ressources. Le lac sert à l'alimentation en eau potable de la ville de Kaya ; il constitue également une ressource économique majeure dans le cadre de son exploitation halieutique et à usage agricole. Le Comité Local de l'Eau (CLE, cf. photo de droite lors de la réunion organisée avec l'équipe) tente de définir des règles du jeu et d'organiser la gestion rationnelle du Lac – mais le cadre juridique est encore insuffisant et les moyens mobilisés par le CLE sont très loin de ce qui serait nécessaire.*

En ce qui concerne son fonctionnement et son positionnement, le COGEL se situe dans une logique de partenariat très prononcée (le projet compte plus de 15 partenaires directs ou indirects, au niveau national comme au niveau local) et joue un rôle clair de facilitation entre acteurs, à la fois de manière verticale et de manière horizontale.

La démarche originale de « recherche-action » du COGEL, à la fois sur le plan méthodologique et sur le contenu permet de tirer des enseignements précieux sur la manière dont les thématiques « nexus » pourraient être prises en compte – puisque finalement l'approche nexus offre de nombreux points communs avec une thématique telle que le changement climatique (et les liens existent évidemment entre les deux thématiques).



Parmi les points communs les plus intéressants on peut citer :

- La nécessité de prendre en compte et d'impliquer l'ensemble des parties prenantes, y compris les structures issues de la société civile ; il s'agit notamment de s'appuyer sur les structures qui sont capables de porter des innovations ;
- L'importance de documenter soigneusement les pratiques existantes, y compris au niveau local de manière à valoriser les savoir-faire locaux (cf. le travail réalisé dans le cadre du COGEL sur les savoir-faire locaux en lien avec le changement climatique) ;
- L'intérêt de se placer dans une démarche de recherche-action lorsqu'il s'agit de faire la promotion de préoccupations « transversales » comme c'est le cas de la durabilité dans le cas du COGEL ; les acteurs sont plus sensibles aux cas concrets et localisés qu'à des arguments « théoriques » ou universitaires.

## F. Conclusions, recommandations et pistes de travail pour l'ADC

Dans ce dernier chapitre, à la suite de l'analyse développée dans les chapitres précédents, le consultant dégage les grandes conclusions sur l'intérêt exprimé par les acteurs pour une approche systémique de type nexus, sur la faisabilité de la promotion d'une telle approche et formule des recommandations pratiques à destination de la coopération autrichienne et de son agence d'exécution – recommandations qui pourront nourrir à la fois la réflexion de l'ADC au niveau global et la définition des futures interventions au Burkina Faso.

### F.1. Il existe de nombreux éléments précurseurs de l'approche nexus au Burkina Faso

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, la conclusion très nette qui se dégage de cette étude de cas est qu'on peut observer de nombreux éléments précurseurs d'une approche nexus ou en tous les cas d'une approche systémique ou intégrée qui prenne en compte les liens mis en évidence par le nexus. Ces éléments précurseurs se rencontrent à la fois au niveau des politiques et stratégies nationales, au niveau de certains projets mis en œuvre au Burkina Faso ou dans la sous-région, mais aussi et surtout, de manière très concrète, dans certains projets menés au niveau local et a priori déconnectés de l'approche nexus en tant que telle. Les trois « pôles » du nexus sont rarement concernés simultanément, mais des liens clairs se dégagent. Il semble qu'au niveau des politiques comme au niveau des projets, ce soit le pôle « sécurité énergétique » qui soit le moins intégré.

### F.2. L'approche nexus suscite un intérêt marqué

L'ensemble des acteurs rencontrés à l'occasion de cette étude de cas (y compris au niveau régional ou local) ont exprimé un intérêt marqué pour l'approche nexus, mais se sont montrés plus réticents face au « package théorique » associé à l'approche (même dans la version très simplifiée qui a été présentée lors de l'atelier de restitution du 18 juin). **Il est donc important de démystifier l'approche nexus** en la raccrochant avec des éléments de politique existants ou avec des projets qui font partie du quotidien des acteurs.

L'intérêt marqué est d'autant plus net quand les acteurs concernés réalisent que des cas « spontanés » d'approche nexus sont déjà observables dans les projets en cours et que d'une certaine manière l'approche nexus peut être considérée comme une « extension » (ou une combinaison) d'autres cadres conceptuels déjà bien assimilés au niveau national – comme la GIRE ou l'adaptation au changement climatique (PANA).

L'intérêt de l'approche nexus est perçu autant dans sa dimension **d'outil d'analyse multi-sectoriel et d'aide à la décision** (on cherche à modéliser l'amont (les intrants) et l'aval (les extrants) de chaque projet ou de chaque investissement potentiel) que dans sa capacité **d'enrichir les politiques nationales existantes** (SCADD, PNSR, PANA) en y ajoutant des dimensions supplémentaires et des liens entre les secteurs qui ne sont pour le moment qu'esquissés. Cet aspect sera d'autant plus perceptible que l'on parviendra à développer des indicateurs adaptés qui permettent de mesurer le niveau d'intégration et les synergies effectives liées à la mise en place de l'approche nexus.

## F.3. Facteurs de blocage

### F.3.1. Remarque introductive

Poser la question des facteurs de blocage laisse supposer que l'on cherche à faire la promotion de l'approche nexus en tant que cadre conceptuel autonome – comme cela a été le cas par exemple de la GIRE à la fin des années 1990. Le consultant pense que ce n'est probablement pas la bonne stratégie à suivre dans le cas du nexus. D'une part parce que la coopération autrichienne a vocation à répondre à la demande des pays partenaires, sans forcément susciter de demande. D'autre part parce qu'il semble plus intéressant d'introduire des éléments de l'approche nexus dans les politiques et projets en cours, sans chercher à « institutionnaliser » l'approche en tant que telle. Le nexus est intéressant en tant que cadre d'analyse cohérente de problématiques complexes mais des « projets nexus » n'auraient pas de sens. Comme le faisait remarquer judicieusement un participant à l'atelier national : « ce qu'il ne faut surtout pas, c'est créer un Secrétariat Permanent du nexus ! ».

### F.3.2. L'intégration de la dimension énergétique

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, le secteur de l'énergie est moins lié aux autres secteurs et les objectifs affichés sont assez « productivistes ». C'est pourtant une dimension fondamentale de l'approche nexus et qui plus est une problématique particulièrement aiguë en milieu rural où se situe la plus grande partie de l'intervention de la coopération autrichienne. Rapprocher le secteur de l'énergie des deux autres pôles peut constituer un facteur de blocage – mais dans le même temps, on a vu que la nouvelle politique nationale de l'énergie offrait des opportunités qu'il serait intéressant de mettre à profit.

### F.3.3. Le « cloisonnement » sectoriel

Le cloisonnement des secteurs d'intervention correspond, comme on l'a vu, à une tendance notable au Burkina Faso, pas seulement au niveau ministériel mais aussi au niveau des bailleurs de fonds qui se « spécialisent » aussi dans un nombre limité de secteur. La mise en œuvre de l'approche nexus suppose évidemment de décroisonner mais sans renier les progrès que constitue la mise en place d'approches de type SWAp, qui ont permis à chacun des secteurs de se structurer autour d'objectifs cohérents. Le décroisonnement doit surtout se faire, de notre point de vue, en investissant les espaces de coordination et de concertation que nous avons analysés dans cette étude. La question pratique est de savoir **si la coopération autrichienne a la volonté et les moyens de s'investir dans cette voie.**

### F.3.4. La question des capacités

La question des capacités est évidemment importante, notamment au niveau local/régional. On a vu que les capacités des collectivités territoriales étaient faibles et affectées par un fort turnover au niveau des Secrétaires Généraux et autres cadres de l'administration territoriale. Il semble cependant clair que : 1) la question des capacités ne se pose pas seulement dans la sphère publique (celle de l'administration) et 2) les capacités ne constituent pas un obstacle en soit – la mise en œuvre d'une approche de type nexus requière certainement des actions spécifiques en matière de renforcement des capacités, mais il s'agit d'un programme de mise à niveau maîtrisable dans ses ambitions et qui plus est peut être décliné en fonction des différentes catégories d'acteurs et des différents niveaux de responsabilité.

Le renforcement des capacités en lien avec l'approche « nexus » doit faire de manière progressive et réaliste et doit accompagner la démonstration de l'intérêt de l'approche (cf. par exemple le point F.5.2). On peut dans un premier temps imaginer les actions suivantes :

- Organiser un ou plusieurs ateliers d'information/ sensibilisation à l'approche « nexus », une fois que les projets auront été suffisamment documentés (rédaction de documents de format « field note » sur le modèle de ce que fait le WSP) ; ces ateliers devront être ouverts au plus grand nombre et notamment aux opérateurs et porteurs d'innovation (ONG, secteur privé) sans oublier le milieu universitaire / de la recherche ;
- Privilégier dans un premier temps une démarche relativement souple pour faire la promotion de l'approche « nexus » dans les instances de coordination et de concertation, que ce soit au niveau national ou au niveau régional (dans un premier temps, la promotion peut se concentrer sur ces deux niveaux sans aller jusqu'au niveau communal, qui supposerait des moyens considérables pour passer à l'échelle) ; ce travail de promotion peut prendre la forme de « discussion papers », de présentations lors des grandes réunions (SCADD, réunions sectorielles annuelles, etc.) ;
- Une fois que l'intérêt de l'approche nexus aura été expliqué et argumenté, on pourra envisager de passer à une phase de renforcement des capacités plus « classique » en mettant au point des modules de formation sur des formats souples (d'une journée à quelques jours) ; les objectifs pédagogiques devront être bien définis (par exemple réaliser un diagnostic initial, formuler un projet en tenant compte des aspects nexus, organiser et faire le suivi d'une action de recherche, définir des indicateurs, etc.) et déclinés en fonction des différents publics-cibles.

## F.4. La question de l'échelle

L'approche nexus semble évidente – et déjà à l'œuvre - dans le cadre des gros projets d'aménagement déjà intégrés par nature – c'est typiquement le cas des grands aménagements hydroagricoles qui incluent d'emblée les trois pôles du nexus et aussi des dimensions transversales comme la question des ressources foncières.

A l'échelle plus locale, compte tenu des problèmes de planification et des capacités limitées, il sera difficile de mettre en œuvre une approche nexus « complète ». Il faut donc envisager de concevoir plusieurs « packages » nexus, dont une version « simplifiée » qui soit adaptée aux contraintes vécues par les acteurs au niveau local/régional. Il ne s'agit pas de « trahir » l'approche nexus ou d'en livrer une version édulcorée, mais bien plutôt de travailler sur les **fondamentaux de l'approche** (diagnostic initial, « questions nexus » à se poser lors du travail de formulation d'un projet, organisation pratique de la connexion entre les secteurs, penser dès le départ aux actions de recherche qui pourront être menées pour vérifier l'effectivité des mesures proposées, etc.) même si concrètement, au niveau du projet en lui-même, les points d'application du nexus sont relativement réduits en termes d'ambition.

La question se pose, lorsqu'on analyse l'approche nexus sous l'angle de cette question d'échelle est de savoir à quel niveau d'intervention il est judicieux de se situer – et accessoirement si l'on doit faire la promotion du nexus de la même façon à tous les niveaux. On peut parfaitement imaginer des éléments de promotion de l'approche adaptés à un niveau local (et donc forcément simplifiés) tout en recherchant des niveaux de planification ou de programmation qui permettent de déployer une approche nexus plus complète et donc forcément plus complexe. Les agences de bassin nouvellement créées sont en train de se doter d'outils de programmation (de type schémas directeurs d'aménagement sur le modèle des SDAGE français) qui pourraient constituer des points d'ancrage intéressants.

## F.5. Les points d'entrée potentiels

### F.5.1. Eviter à tout prix le top-down (au début)

Pour faire la promotion d'une approche nexus dans un contexte comme celui du Burkina Faso, compte tenu des contraintes identifiées, il faut éviter à tout prix le top-down au début ; **l'approche doit se développer par la mise en valeur des expériences locales qui comportent des éléments précurseurs du nexus**, avant d'envisager un travail de lobbying au niveau des politiques/stratégies nationales. Ce travail de lobbying pourra se faire – et sera même nécessaire – une fois qu'un nombre suffisant d'acteurs auront été convaincus à la fois de l'intérêt et de la faisabilité concrète de la mise en œuvre de l'approche.

Bien entendu, la coopération autrichienne pourra jouer sur « l'exemplarité » en commençant par convaincre son partenaire pays (le Gouvernement du Burkina Faso) **d'introduire de manière significative des éléments de l'approche nexus dans la formulation du prochain PIC**, qui devrait intervenir dans le courant de l'année 2015. Cela aurait aussi l'intérêt de fournir des moyens pour la mise en œuvre de certaines de mesures proposées dans ce rapport, notamment la documentation des approches existantes et les actions en vue de renforcer les capacités des acteurs (voir le § F.3.4.).

### F.5.2. Trouver des partenaires et un point d'ancrage institutionnel sans « institutionnaliser » l'approche en tant que tel

Comme toute approche innovante qui introduit des éléments supplémentaires de complexité dans des secteurs déjà complexe, l'approche nexus ne doit pas être portée par la coopération autrichienne seule, mais faire l'objet d'un partenariat avec des acteurs volontaires et motivés, qu'ils soient burkinabè ou internationaux (PTF). Il semblerait en première approche que l'Union Européenne et la GIZ soient intéressés à constituer ce « noyau dur ».

Se pose également la question du point d'ancrage institutionnel. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises en rappelant une boutade d'un des participants à l'atelier (« il ne faut surtout pas créer un SP/NEXUS »...) il ne s'agit pas là d'institutionnaliser l'approche nexus qui doit rester transversale et multisectorielle. Mais il semblerait judicieux de trouver un « lieu » qui puisse porter l'approche et permettre d'organiser les discussions autour de l'approche nexus. Il existe plusieurs possibilités, mais compte tenu de ses missions et de ses centres d'intérêts, ce « point d'ancrage » pourrait être le CONEDD (sous la forme d'une commission qui serait dotée d'une feuille de route et de moyens de fonctionnement)<sup>16</sup>.

### F.5.3. Documenter les occurrences spontanées du nexus

Comme nous l'avons montré, de nombreux projets contiennent des « éléments précurseurs » d'une approche intégrée ou plus systémique, même si le cadre « théorique » de l'approche nexus n'est pas explicitement utilisé. Un point d'entrée potentiel est donc de poursuivre le travail de recensement des éléments précurseurs du nexus dans les projets en cours, qu'il s'agisse de projets financés par la coopération autrichienne ou non.

Il semble intéressant de mettre en place un dispositif de recherche action / expérimentation pour démontrer l'intérêt et la valeur ajoutée de l'approche nexus, très concrètement, en mettant en évidence les gains obtenus en termes d'utilisation rationnelle des ressources naturelles, d'efficacité des projets et des infrastructures et enfin en confirmant qu'il n'existe pas des effets indésirables en termes d'impact sur les groupes les plus vulnérables.

<sup>16</sup> Le consultant n'a pas évoqué ce point avec le CONEDD ; il ne s'agit donc que d'une proposition.



#### **F.5.4. Promouvoir les porteurs d'innovation**

Les principes de l'approche nexus représentent une innovation dont le succès dépend de la capacité des acteurs (notamment locaux) à s'approprier l'approche et à « traduire » le cadre théorique général du nexus en principes opérationnels et en effets mesurables. Pour ce faire, un point d'entrée logique est de s'appuyer sur les porteurs d'innovation. Cela suppose par exemple de s'appuyer sur les ONG ou le secteur privé, qui sont plus rapides que l'administration à identifier l'intérêt d'une approche innovante et à l'expérimenter.

## G. Annexes

### G.1. Documents consultés

#### G.1.1. Documentation générale

2013, German Development Institute DIE; Briefing Paper 3/2013; Post 2015: Why is the Water-Energy-Land Nexus Important for the Future Development Agenda?

2011, Understanding the Nexus, Swedish Environmental Institute (SEI)

2012, The Nexus between Water, Energy and Food Security – A New Approach for an Old Issue?, Austrian Development Agency (ADA)

2013, Three-Year Programme on Austrian Development Policy 2013-2015, Federal Ministry for European and International Affairs, Directorate-General for Development Cooperation

2014, John Briscoe, The Harvard Water Federalism Project - process and substance, Water Policy, IWA Publishing 16 (2014), 1-10

2014, SERI Nexus Guidance Document (draft version)

2014, United Nations, World Water Development Report, Water and Energy, Volume 1

#### G.1.2. Documentation spécifique au Burkina Faso

2001, Gouvernement du Burkina Faso, Loi d'orientation relative à la gestion de l'eau

2007, Programme régional de développement de la région de la Boucle du Mouhoun (PRD/BMH). Document de programme

2008, Mémorandum d'entente sur la Programme Indicatif de Coopération (PIC) entre la république d'Autriche et le Burkina Faso pour la période 2008-2013

2009, Cadre logique du PRD

2009, Programme Régional de Développement Boucle de Mouhoun 2414-00/2009. Document de projet

2009, Plan Régional de Développement (PRD) de la Boucle du Mouhoun pour la période 2009-2013, Rapport définitif

2010, Plan Régional de Développement (PRD) de la région du Centre Nord pour la période 2010-2014, Version finale

2011, Gouvernement du Burkina Faso / PNUD, Consolidation de la Gouvernance Environnementale Locale (COGEL), Document de projet

2011, Gouvernement du Burkina Faso, Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015

2012, Gouvernement du Burkina Faso, Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2011-2015, Document de programme

2012, Rapport d'évaluation de la deuxième phase du Programme Régional de Développement de la Boucle du Mouhoun

2012, Programme Régional de Développement de la Boucle du Mouhoun Phase II (PRD/BMH II), Rapport Final

- 2013, Atelier de restitution des missions d'élaboration de la charte locale, du plan de gestion du lac Dem et de caractérisation des lacs de Tougouri, de Yalgo et du bassin du Nakanbé de la région du Centre-Nord
- 2013, Yves Delisle, Le Programme Régional de Développement de la Boucle du Mouhoun (PRD/BMH), Un bilan après deux phases (2007-2012)
- 2013, Coopération autrichienne, Cadre logique du programme HERA
- 2013, Coopération autrichienne, Document de projet HERA
- 2013, MEDD/COGEL, Fascicule additif aux guides méthodologique d'élaboration des plans communaux de développement et plans régionaux de développement au Burkina Faso en vue d'une prise en compte des normes de durabilité
- 2013, MEF/COGEL, Guide méthodologique de planification locale : comment élaborer et mettre en œuvre un Plan Régional de Développement (PRD), version provisoire
- 2013, Conseil Régional BM / Coopération autrichienne, Manuel de procédures HERA
- 2014, IDE Ouagadougou, Plaquette de présentation des produits d'irrigation goutte-à-goutte
- 2013, Commune de Sono, Plan Communal de Développement 2014-2018, version définitive
- 2013, Rapport sur l'état d'avancement du COGEL pour l'année 2012
- 2013, COGEL, Etat des lieux de la prise en compte des mesures de durabilité dans la planification locale au Burkina Faso, Rapport révisé
- 2013, Moussa Ouédraogo pour le COGEL, Enquête exploratoire sur les connaissances traditionnelles et savoirs locaux liés au Climat et à l'Environnement dans les quatre (04) communes cibles du projet COGEL, Rapport définitif
- 2013, Serge Théophile Balima pour le COGEL, Stratégie de communication du projet COGEL, Version finale
- 2013, DREP du Centre Nord, Revue annuelle 2012 de la SCADD
- 2013, Gouvernement du Burkina Faso, Politique Sectorielle de l'Energie 2013-2025
- 2014, Union Européenne, Etude d'analyse de l'approche sectorielle dans le secteur rural en vue de la faisabilité d'un appui budgétaire sectoriel de l'Union Européenne (Contrat de réforme sectorielle – CRS), Rapport final
- 2014, CR de la Boucle du Mouhoun, Rencontre de concertation sur les initiatives de financement des berges des fleuves Mouhoun et Sourou et la mise en œuvre des activités du projet COGEL dans la région de la Boucle du Mouhoun
- 2014, Gouvernement du Burkina Faso / MATD, Etude évaluation globale des compétences transférées de l'Etat aux communes, Rapport final
- 2014, Gouvernement du Burkina Faso / COMEDD, DANIDA, GEF, PNUD, Rapport final des projets du Programme d'Action National d'Adaptation au changement climatique (PANA)

## G.2. Personnes rencontrées

| N° | NOM Prénom(s)              | Institution                                                                                       | Fonction                                    |
|----|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 01 | DELISLE Yves               | Bureau de la coordination de la coopération autrichienne au Burkina Faso                          | Chargé de Programme                         |
| 02 | Mme SOUGUE Hafoussiata     | Bureau de la coordination de la coopération autrichienne au Burkina Faso                          | Chargée de programme                        |
| 03 | DABIRE Victor              | Gouvernorat – Région de la Boucle du Mouhoun                                                      | Gouverneur                                  |
| 04 | KONE Maxime                | Conseil Régional Boucle du Mouhoun, Dédougou                                                      | Président                                   |
| 05 | DIALLO Samba Alain         | Conseil Régional Boucle du Mouhoun, Dédougou                                                      | Assistant Technique HERA, point focal COGEL |
| 06 | KIEMDE Lassané             | Commune de Sono                                                                                   | Secrétaire Général                          |
| 07 | Mme ZOROME Alimata         | Unité de savonnerie, Sono                                                                         | Présidente                                  |
| 08 | KEITA Moussa               | Particulier, Sono                                                                                 | Promoteur de bio digesteur                  |
| 09 | YE Dofiyouhan              | Direction Régionale de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (BM), Dédougou | Directeur Régional                          |
| 10 | SOMPOUDOUGOU T. Romuald    | Direction Régionale de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (BM), Dédougou | Directeur                                   |
| 11 | KOUENOU Siaka              | Commune de Ouarkoye                                                                               | Secrétaire Général                          |
| 12 | THIAO Aimé                 | CVD de SIN, Ouarkoye                                                                              | Membre                                      |
| 13 |                            | Banque de céréales, Ouarkoye                                                                      | Membre du Comité de gestion                 |
| 14 | SAWADOGO Bobodo dit Blaise | COGEL, Ouagagadougou                                                                              | Coordonnateur                               |
| 15 | NANSI Juste                | IRC (Centre International de l'eau et de l'assainissement) Ouagadougou                            | Directeur pays                              |
| 16 | STRAVATO Laurent           | IDE (International Development Enterprises), Ouaga                                                | Directeur pays                              |
| 17 | CONSEIGA Adama             | Conseil Régional du Centre Nord, Kaya                                                             | Secrétaire Général                          |

| N° | NOM Prénom(s)                | Institution                                                                                                            | Fonction                                               |
|----|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 18 | SAWADOGO Salif               | Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (Centre Nord), Kaya                                 | Adjoint du Directeur                                   |
| 19 | Mme SAWADOGO / KABORE Yvonne | Conseil Régional du Centre Nord, Kaya                                                                                  | Point Focal COGEB                                      |
| 20 | 9 membres                    | CLE du lac DEM                                                                                                         | Membres du bureau                                      |
| 21 | PALE Jérôme                  | Commune de Barsalogo                                                                                                   | Secrétaire Général                                     |
| 22 | Mme KABORE Rebecca           | Commune de Barsalogo                                                                                                   | Conseiller Technique en gestion forestière             |
| 23 | BIKIENGA Amado               | Particulier, Barsalogo                                                                                                 | Promoteur de bio digesteur                             |
| 24 | SAWADOGO Emile               | Service communal de l'environnement, Barsalogo                                                                         | Adjoint au Chef de service                             |
| 25 | LANKOANDE Oumarou            | Direction Générale des études statistiques sectorielles (Ministère de l'eau)                                           | Directeur Général                                      |
| 26 | PARE Souleymane              | Direction Générale des études statistiques sectorielles (Ministère de l'eau)                                           | Directeur de la coordination des projets et programmes |
| 27 | KABORE A dama                | Direction Générale des études statistiques sectorielles (Ministère de l'agriculture)                                   | Directeur de la formulation des projets                |
| 28 | TRAORE Aly                   | Ministère de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement                                               | Secrétaire Général                                     |
| 29 | Pr AWAISSA Aboubacar         | Programme eau et zones humides (UICN)                                                                                  | Coordonnateur régional                                 |
| 30 | SOMDA Maxime                 | Partenariat pour la gouvernance environnementale de l'Afrique de l'ouest (UICN)                                        | Coordonnateur régional                                 |
| 31 | BADO Debié                   | Direction Générale des études statistiques sectorielles (Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité) | Directeur Général                                      |
| 32 | ZIO Benjamin                 | SNV (ONG néerlandaise)                                                                                                 | Directeur par intérim                                  |
| 33 | SAVADOGO Karim               | SNV (ONG néerlandaise)                                                                                                 | Conseiller WASH                                        |
| 34 | KONKOBO Aminata              | SNV (ONG néerlandaise)                                                                                                 | Conseiller WASH                                        |
| 35 | KONDA Issa                   | SNV (ONG néerlandaise)                                                                                                 | Chargé de programme agriculture                        |



| N° | NOM Prénom(s)  | Institution                                                              | Fonction                            |
|----|----------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 36 | SAMA Amidou    | SNV (ONG néerlandaise)                                                   | Conseiller énergie solaire          |
| 37 | BAMBARA Xavier | Programme National des Biodigesteurs                                     | Coordonnateur                       |
| 38 | SOMDA Serge    | Programme National des Biodigesteurs                                     | Chargé de la vulgarisation agricole |
| 39 | Walter EHMEIR  | Bureau de la coordination de la coopération autrichienne au Burkina Faso | Chef du Bureau                      |

### G.3. Liste des participants à l'atelier de restitution

| N° | Nom & Prénom(s)       | Structure                                                                     | Contacts /email                               |
|----|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| 01 | GANABA Aïda           | IDE (Ouagadougou)                                                             | 75 40 42 96<br>aida-ganaba@ide-westafrica.com |
| 02 | STRAVATO Laurent      | IDE (Ouagadougou)                                                             | 75 47 11 41<br>stravato@ideorg.org            |
| 03 | PLASSE Damien         | HYDROCONSEIL (Ouagadougou)                                                    | 60 14 71 80<br>plasse@hydroconseil.com        |
| 04 | BAYALA/YANTIO Yolande | Eau Vive (Ouagadougou)                                                        | 70 16 63 73<br>ybayalayntio@eau-vive.org      |
| 05 | KIEMDE Lassané        | Mairie / Sono                                                                 | 70 00 45 42<br>lassanakiemde@yahoo.fr         |
| 06 | TRAORE Tiékoura       | SP/CPSA (Ouagadougou)                                                         | 71 73 70 73<br>ttiekoura@yahoo.fr             |
| 07 | SAWADOGO Joanny       | CLE / Lac Dem                                                                 | 70 04 06 63<br>sawjoanny@yahoo.fr             |
| 08 | SAWADOGO G. Salif     | Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable, Kaya      | 70 38 26 77<br>sawguetsa@yahoo.fr             |
| 09 | TAMINI Samadinian     | Maire de Ouarkoye                                                             | 70 72 52 34<br>tsamadinian@yahoo.fr           |
| 10 | OUEDRAOGO R. Hamado   | Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques (Dédougou)        | 70 70 05 70<br>ohamadou25@yahoo.fr            |
| 11 | BANDE Arba            | Direction Régionale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (Dédougou) | 71 43 44 05<br>bandearba@gmail.com            |

| N° | Nom & Prénom(s)            | Structure                                                                     | Contacts /email                              |
|----|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 12 | CONSEIGA Adama             | SG Conseil Régional du Centre-Nord (Kaya)                                     | 71 30 01 37                                  |
| 13 | NOULA Daniel               | DGE / Ministère des Mines et de l'Energie (Ouagadougou)                       | 78 94 31 78<br>noullida@yahoo.fr             |
| 14 | SAWADOGO Bobodo dit Blaise | Projet COGEL (Ouagadougou)                                                    | 71 84 54 07                                  |
| 15 | DEMBELE René               | Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (Dédougou) | 70 26 83 66<br>renedembele16@yahoo.fr        |
| 16 | DIALLO Sambo Alain         | AT du Programme HERA (Dédougou)                                               | 70 75 82 70<br>yididas@yahoo.fr              |
| 17 | SOUGUE Hafoussiadou        | Bureau de Coordination de la Coopération autrichienne, Ouagadougou            | 70 27 34 97<br>rafoussiadou.sougue@ada.gv.at |
| 18 | SAWADOGO Yakouba           | Mairie Barsalogho                                                             | 70 28 36 82                                  |
| 19 | TINDANO Aïzo               | Consultant pour HYDROCONSEIL (Ouagadougou)                                    | 70 26 52 97<br>atindano@yahoo.fr             |
| 20 | VALFREY Bruno              | Directeur Général de HYDROCONSEIL (France)                                    | 75 70 00 93<br>valfrey@hydroconseil.com      |
| 21 | BASSONO Richard            | IRC Burkina Faso (Ouagadougou)                                                | 76 72 25 98<br>bassono@arcwasho.org          |
| 22 | SAWADOGO Eléonore          | Prestataire                                                                   | 70 35 67 35<br>ssde@yaak.fr                  |